

PARAIT LE DIMANCHE

LE NUMÉRO : 1 FRANC

# LA REVUE NOIRE

Organe bi-mensuel des Industries de la Houille et du Fer

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

**E. LEFÈVRE**

Ingénieur civil

DIRECTION ET ADMINISTRATION : 33, RUE MEUREIN, LILLE

3<sup>e</sup> Année. - N<sup>o</sup> 68.

**ABONNEMENTS :**

France..... 20 francs par an.  
Union postale..... 25

18 Mars 1900.

*Les Abonnements et les Annonces sont payables d'avance et continuent sauf avis contraire.*

## Société des Etab<sup>ts</sup> POSTEL-VINAY

*Société anonyme, Capital: 3,000,000 de francs*

PARIS \* 219, Rue de Vaugirard (Usine : 41, Rue des Volontaires) \* PARIS

EXPOSITION UNIVERSELLE 1889: MEMBRE DU JURY, HORS CONCOURS

### 45 TYPES DE DYNAMOS & MOTEURS DE 1/2 A 1500 CHEVAUX

MOTEURS FERMÉS, complètement à l'abri de l'eau, des acides, huiles, poussières, etc.

POMPES & VENTILATEURS ÉLECTRIQUES, GRUES, TREUILS, PONTS ROULANTS, MONTE-CHARGES, ASCENSEURS ÉLECTRIQUES

50,000 Chevaux livrés en 1897 et 98 pour le Transport de force, l'Eclairage et la Traction électriques

ATELIERS SPÉCIAUX POUR LA CONSTRUCTION DU MATÉRIEL THOMSON-HOUSTON, ADOPTÉ DANS LES VILLES DE PARIS, LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, LE RAINGY, VERSAILLES, ROUBAIX, TOURCOING, LE HAVRE, ROUEN, ALGER, MONACO, AMIENS, LAON, BOULOGNE-SUR-MER, ETC.

RÉFÉRENCES NOMBREUSES & IMPORTANTES DANS LE NORD DE LA FRANCE

DOREZ, ingénieur à Roubaix, Agent général du Nord de la France.

(10)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES

## Pompes Worthington

BREVETÉES S. G. D. G.

Pompes pour tous Services de Mines etc.

120,000 POMPES WORTHINGTON EN SERVICE

Prix, Catalogues, Dessins et Devis sur demande

SUCCURSALE :

12, Bard du Nord, BRUXELLES (22)

GRAND PRIX Exposition Universelle Paris 1889

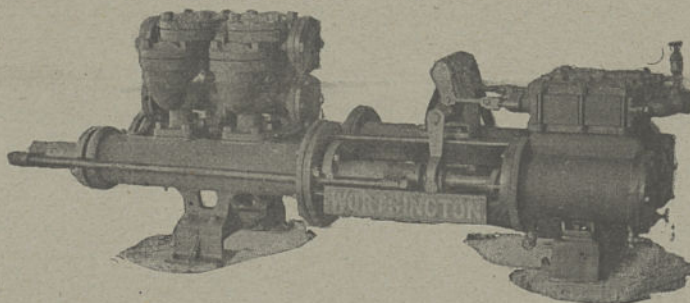
WORTHINGTON



Marque déposée

SIÈGE SOCIAL :

43, Rue Lafayette, PARIS



FONDERIES & ATELIERS DE CONSTRUCTION

PARIS A. PIAT et ses Fils SOISSONS

TRANSMISSIONS · POULIES · ENGRENAGES

ELÉVATEURS, TRANSPORTEURS pour charbons, briquettes, coke

POMPES, VENTILATEURS

Succursale: 59, RUE DE LA POSSE-AUX-CHÊNES, ROUBAIX (12)

## FONDERIE DE FER

POUR PIÈCES DE TOUS POIDS & TOUTES DIMENSIONS

SPECIALITÉ DE PIÈCES MÉCANIQUES

Sté A<sup>me</sup> des Fonderies DUROT-BINAULD

LA MADELEINE-LEZ-LILLE (Nord) (8)

LILLE, IMP. G. DUBAR ET C<sup>ie</sup>.





# CRÉDIT LYONNAIS



Agence de LILLE, Rue Nationale, 28

AVEC SOUS-AGENCES à DOUAI, CAMBRAI, ARMENTIÈRES et CAUDRY

Rue de Bellain, 10

Rue de la Herse, 9

Rue Nationale, 52

Rue Centrale, 6

ORDRES DE BOURSE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER.  
PAIEMENT A VUE DE TOUS COUPONS.  
GARDE DE TITRES, PAPIERS, OBJETS PRÉCIEUX, ETC.  
AVANCES DE FONDS SUR TITRES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.  
RÉGULARISATION ET REMBOURSEMENT DE TITRES.  
TRANSFERTS, CONVERSIONS DE TITRES, ETC.

DÉPÔTS DE FONDS (COMPTES CHÈQUES).  
DÉLIVRANCE DE CHÈQUES SUR TOUS PAYS.  
PAIEMENTS TÉLÉGRAPHIQUES POUR TOUS PAYS.  
LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES.  
OUVERTURE DE COMPTES COURANTS.  
ESCOMPTE ET RECOUVREMENT D'EFFETS DE COMMERCE.

## LOCATION DE COFFRES-FORTS

(Compartiments à partir de 5 fr. par mois)

POUR LA GARDE DES TITRES, OBJETS PRÉCIEUX, PAPIERS, ETC.

COMPAGNIE FRANÇAISE POUR L'EXPLOITATION DES PROCÉDÉS

# THOMSON-HOUSTON

CAPITAL: 40 MILLIONS

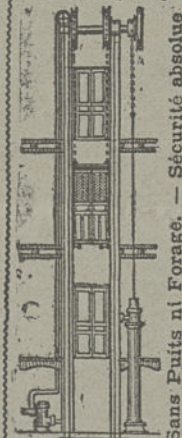
10, Rue de Londres, PARIS

TRACTION ÉLECTRIQUE  
ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE  
TRANSPORT DE FORCE

APPAREILS POUR MINES  
LOCOMOTIVES BASSES  
PERFORATRICES-HAVEUSES

(23)

Ascenseurs Hydrauliques  
Brevetés s. g. d. g.



Sans Puits ni Forage. — Sécurité absolue  
SPECIALITÉ DE MONTÉ-CHARGE MÉCANIQUE AU PAR COURROIE

## THOMAS-JÉSUPRET

Constructeur, rue Roland, 59, LILLE

INSTALLATION DE BUANDERIES

Chaudières, Laveuses, Tondeuses, Essoreuses, Séchoirs  
A FEU ET A VAPEUR

Machines à repasser le linge

DRAPS, NAPPE, SERVIETTES, RIDEAUX, ETC.  
pour Hospices, Hôpitaux, Blanchisseurs, etc.

Spécialité d'APPAREILS ÉLÉVATEURS brevetés s. g. d. g.

ASCENSEURS HYDRAULIQUES pour HOTELS & MAGASINS

Monte-Charges d'Usines mus par courroies

TIRE-SACS HYDRAULIQUES & MÉCANIQUES

MACHINES A VAPEUR A CHAUDIÈRES VERTICALES

Anciens Etablissements LE GAVRIAN et Fils, fondés en 1848, à Lille (Nord)

Introduceurs en France de la machine CORLISS

## CREPELLE & GARAND

Ingénieurs-Constructeurs à LILLE, Successeurs de V. BRASSEUR

MACHINES A VAPEUR

CORLISS

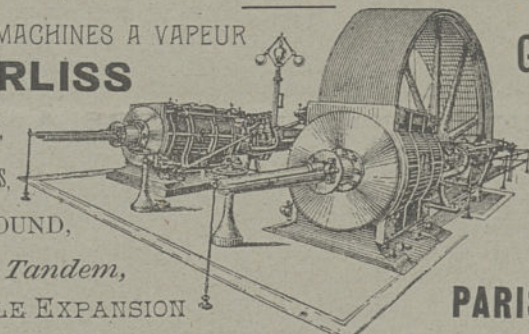
simples,

JUMELLES,

COMPOUND,

Tandem,

TRIPLE EXPANSION



GRAND  
PRIX

Exposition

Universelle

PARIS 1889

## Auguste VERLINDE, Constructeur-Mécanicien, 8, Boulevard Papin, LILLE

### APPAREILS DE LEVAGE

Palans à hélice ou Poulies françaises, Palans différentiels. Treuils ordinaires, Treuils appliques, Treuils de carrossiers. Monte-charges: Ascenseurs à mains, Ascenseurs au moteur avec câble en chanvre et câble métallique, Monte-plats, Tire-sacs, Monte-charge roulant à double mouvement vertical et horizontal pour filatures ou toute autre industrie. Séries de poulies en une et deux pièces constamment disponibles en magasin. Paliers. Grues. Chariots roulants ordinaires et à direction. Amarres. Chaînes. Moustes. Crics. Vérins. Pinces lève-sacs. Portes à fermetures automatiques brevetées pour ascenseurs.

(5)

# Comptoir National DE \* PARIS \* d'Escompte

AGENCE DE LILLE :

**96, Rue Nationale**

ESCOMPTE DE PAPIER COMMERCIAL & WARRANTS

Dépôts de fonds à vue et à échéances

ACHAT & VENTE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES

Paiement de tous Coupons

**ORDRES DE BOURSE**

sur tous marchés

EXÉCUTION EN BOURSE DE LILLE AUX MÊMES CONDITIONS

QUE LES AGENTS DE CHANGE

Avances sur Valeurs de Charbonnages

ET SUR TOUS TITRES

DÉLIVRANCE DE GHÈQUES & LETTRES DE CRÉDIT

*Garde de Titres, Papiers, etc.*

**LOCATION DE COFFRES-FORTS**

(Compartiments à partir de 5 fr. par mois)

(39)

Fabrique d'Huiles et Graisses industrielles

## G<sup>VE</sup> DELACOURT

LILLE, 14, rue des Jardins, 14, LILLE

Spécialité d'Huiles extra-supérieures

*pour Cylindres et Mouvements de Machines  
rapides et à très haute pression*

**LA VISCOSITINE** (Marque déposée) est une huile minérale réduite et concentrée au plus haut degré, de qualité extra-supérieure et de nuance rouge pour cylindres qui, par sa très grande viscosité, réalise de 40 à 50 pour cent d'économie sur toutes les huiles brutes vertes ou noires indistinctement. Ne se décomposant pas au-dessous de 25 kilos de pression, LA VISCOSITINE entretient tous les organes qu'elle lubrifie dans un état de propreté absolue et sans aucun échauffement.

Afin de ne pas confondre cette huile avec ses similaires qui n'ont de rapport avec elle que par la nuance, exiger surtout la marque ci-dessus.

**LA FRIGORIFIQUE** (Marque déposée). Pour automobiles, dynamos, turbines, têtes de bielles, paliers et tous autres mouvements rapides. — Cette huile est reconnue de beaucoup supérieure à toutes celles employées jusqu'à ce jour.

Les Commandes sont expédiées le jour même de leur réception, la Maison ayant toujours en magasin un minimum de 200 fûts de Viscosidine et 200 fûts de Frigorifique.

Agences principales à PARIS, ROUEN et Reims

(33)

# C<sup>ie</sup> FRANCO-AMÉRICAINNE

MONOPOLE DE CONSTRUCTION

DES

## Machines Corliss RICE & SARGENT

DE PROVIDENCE (ÉTATS-UNIS)

BUREAUX & ATELIERS A **LESQUIN**, PRÈS LILLE (NORD)

### MOTEURS GRANDE VITESSE POUR ÉLECTRICITÉ

Entreprise d'Usines à forfait

TRANSMISSIONS DE MOUVEMENT, RÉPARATIONS, ÉTUDES GRATUITES

(36)

**CHAUFFAGE & VENTILATION** PAR LA VAPEUR B. P.

V. HUGLO, Ingr-Const<sup>r</sup>. - Bureau et Usine: 90, rue Racine, LILLE

RADIATEURS & CHAUDIÈRES brevetés, ÉLÉMENTS DE CHAUFFAGE PERFECTIONNÉS, TUYAUTERIES RACCORDS ÉCONOMIQUES, MATÉRIEL, ACCESSOIRES

La Maison a été choisie par le Comité de l'Exposition Universelle 1900 pour la ventilation des Palais du Champ-de-Mars. Débit des Appareils 540,000 m<sup>3</sup> à l'heure.

(42)

**E. & A. SÉE,** Ing<sup>rs</sup>-Constructeurs, **15, RUE D'AMIENS, LILLE**

TÉLÉGRAMMES : SÉE, 15 AMIENS, LILLE — TÉLÉPHONE N° 304

**Constructions Métalliques. — Bâtiments Industriels**

Etudes et Entreprise générale à forfait  
TYPES LES PLUS PERFECTIONNÉS, SUIVANT LES EXIGENCES DE CHAQUE INDUSTRIE

CHARPENTES, POUTRES, LINTEAUX, PYLONES, etc.

**CHAUFFAGES A VAPEUR : Tuyaux à ailettes syst. SÉE, Purgeurs, Accessoires, etc.**

**RÉFRIGÉRANTS PULVÉRISATEURS** d'Eau de condensation, Syst. SÉE, brevetés S. G. D. G.

Appliqués à plus de 80.000 chevaux de force motrice et donnant une grande économie d'eau.

(34)

**L. MAHIEU & FILS**

CHIMISTES BREVETÉS S. G. D. G.

117, Boulevard Gambetta, ROUBAIX (Nord)

**CORRECTION COMPLÈTE au PRÉALABLE ou à la MARCHE**

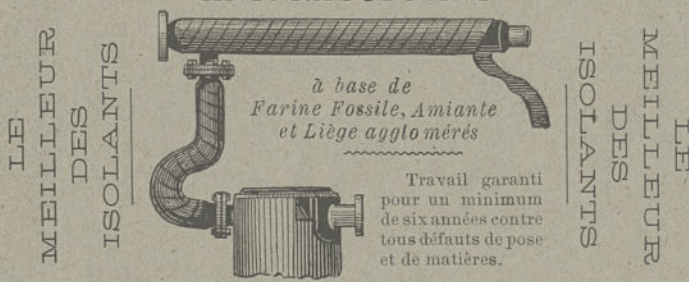
des eaux d'alimentation  
SANS AUCUN APPAREIL MÉCANIQUE  
par l'emploi du

**TARTRIVORE CONCENTRÉ**

Produit liquide incolore à base de sucres végétaux  
GARANTI NEUTRE

Avec un kilog. on épure 50,000 litres d'eau titrant 50° hydrotimétriques

**ENDUIT RÉFRACTAIRE CALORIFUGE MAHIEU**  
ANTI-RAYONNANT



**GRAISSES POUR COURROIES EN CUIR & POUR COURROIES TISSÉES**

Enduit-Cables \* Peinture-émail en toutes nuances (30)

**REPRÉSENTATIONS INDUSTRIELLES**

Exploitations de Brevets

**E. DECLERCQ & H. CORDONNIER**

INGÉNIEURS

**5, Rue Jean-Roisin**

\* LILLE \*

**Epuration des Eaux Industrielles**

ÉCONOMISEUR CALVERT

Foyers et Grilles de Générateurs

**POMPES**

CENTRIFUGES, A PISTONS & A MOTEUR ELECTRIQUE

**MOTEURS à Gaz et à Pétrole**

VOITURES AUTOMOBILES & MOTOCYCLES

VOITURETTE A VAPEUR STANLEY (32)

ANCIENNE MAISON LOUIS FONTAINE, FONDÉE EN 1832

**CRÉPELLE-FONTAINE \* Succr', à LA MADELEINE-lez-LILLE (France)**

ATELIERS DE CONSTRUCTION ET DE GROSSE CHAUDRONNERIE D'ACIER, DE FER ET DE CUIVRE  
A LA MADELEINE-LEZ-LILLE ET A ROUBAIX

Principales Récompenses : Grands Prix à l'Exposition universelle de Bruxelles 1897. — Grands Prix à l'Exposition universelle d'Anvers 1894. — 2 Médailles d'or à l'Exposition universelle de Paris 1889. — Prix de Progrès à l'Exposition universelle de Bruxelles 1888. — Médaille d'Or à l'Exposition universelle de Barcelone 1888. — Grande Médaille d'or de la Fondation Kulmann en 1887, pour le plus grand progrès en distillerie. — Médaille d'Or grand module de la Société d'Agriculture de France 1886. — Médaille d'or à l'Exposition universelle d'Anvers 1885. — Diplômes d'honneur, Médailles d'or et un grand nombre d'autres récompenses de 1<sup>er</sup> ordre.

CONSTRUCTION ET ENTREPRISE DE DISTILLERIES, SUCRERIES, RAFFINERIES, GLUCOSERIES, FÉCULIERES, AMIDONNERIES, MALTOSERIES, BRASSERIES, SALINES, SAVONNERIES, RAFFINERIES DE POTASSE, DE PÉTROLE, FABRIQUES D'ETHER, D'AMMONIAQUE, DE TAPIOCA ET DE TOUTES AUTRES INDUSTRIES. SPÉCIALITÉ pour les Installations de Distilleries et de Brasseries perfectionnées, Machines et Appareils pour la fabrication des Alcools et des Bières de qualité supérieure.

RECTIFICATION CONTINUE DES ALCOOOLS donnant de 92 à 95 % d'alcools extra-fins en 1<sup>er</sup> jet, moins de 1% de freinte et 50% d'économie de charbon (Brevetés S.G.D.G.) | APPAREILS PERFECTIONNÉS pour la fabrication de l'éther (Brevetés S.G.D.G.)

GÉNÉRATEURS de tout genre, à Bouilleurs intérieurs et extérieurs, SEMI-TUBULAIRES, TUBULAIRES, à tubes démontables et à doubles tubes (Brevetés S.G.D.G.)

GÉNÉRATEURS multibouilleurs (Brevetés S.G.D.G.) | APPAREILS à teindre et à blanchir dans le vide, ou sous pression CHAUDIÈRES à tubes Galloway extérieurs et à tubes d'eau inéxplosibles (Brevetés S.G.D.G.) | à volonté (Brevetés S.G.D.G.)

Privilege pour la circulation " DUBIAU " dans les chaudières augmentant beaucoup la vaporisation et le rendement. (35)

# LA REVUE NOIRE

ORGANE BI-MENSUEL DES INDUSTRIES DE LA HOUILLE ET DU FER

ABONNEMENTS D'UN AN : France, 20 francs; — Union postale, 25 francs.

RÉCLAMES : 2 FRANCS LA LIGNE DE TEXTE

POUR LES ANNONCES, S'ADRESSER AUX BUREAUX : 33, RUE MEUREIN, LILLE

Les Abonnements et les Annonces sont payables d'avance et continuent sauf avis contraire

**Sommaire.** **BULLETIN ÉCONOMIQUE:** Les concessions de mines inexploitées; Les Salaires des mineurs; Statistique minérale de Belgique, en 1899; L'amélioration des voies de communication; L'industrie minérale en France, en 1898 (suite). — **BULLETIN INDUSTRIEL:** Mines de Crespin; Nominations; Les délégués mineurs; Explosion de mines dans la Virginie; Explosions de grisou en Italie; Grève générale des mineurs autrichiens; Catastrophe aux mines de Trélys (Gard); Demande en concession de mines; Les tramways électriques; Brevets nouveaux; Charbonnages de Mikhailovka. — **BULLETIN COMMERCIAL:** France; Belgique; Allemagne; Angleterre. — **BULLETIN FINANCIER:** Tableau des valeurs minières et métallurgiques de France, revue des cours. — Tableau des valeurs minières et métallurgiques de Belgique, revue des cours. — Belgique: Charbonnages du Nord du Flénu, à Ghlin. — **INFORMATIONS DIVERSES.**

## BULLETIN ÉCONOMIQUE

### Les Concessions de Mines inexploitées

L'un des vœux les plus souvent formulés par les ouvriers mineurs dans leurs divers Congrès se rapporte à la remise à leurs syndicats des concessions de mines abandonnées.

La pénurie universelle des combustibles et l'opiniâtreté avec laquelle les mineurs soulèvent cette question, lui donnent un regain d'actualité qui justifie complètement l'étude que je me propose d'en faire aujourd'hui.

Il n'est nul besoin de démontrer que l'une des principales sources de richesse et de puissance d'un pays réside dans l'abondance et l'importance de ses gîtes minéraux, logiquement exploités. C'est un axiome qui ne souffre actuellement aucune discussion. L'intérêt général de la France est donc de voir utiliser tous ceux de ces gîtes dont la valeur a été reconnue suffisante pour motiver une institution de concession. Notons, d'ailleurs, que cet intérêt général n'est pas en opposition avec les intérêts particuliers de ceux qui tirent profit des concessions de mines qu'ils ont obtenues, puisque, pour aucun des minéraux que fournit le sol français, la production ne parvient pas, à beaucoup près, à égaler la consommation: l'avilissement des prix résultant d'un accroissement de la production nationale n'est donc pas à craindre.

Ceci admis, on doit tout d'abord se demander à quel titre les possesseurs de concessions les détiennent.

En principe, l'Etat accorde ordinairement une concession, c'est-à-dire un droit exclusif d'extraction dans un périmètre donné à toute personne ou société ayant dirigé dans ce périmètre des recherches de gîtes minéraux couronnées de succès, à condition toutefois que, si des travaux de recherches concurrents ont été effectués dans le même périmètre, cette personne ou cette société ait pour elle le bénéfice de la priorité. Pour prendre date, chaque recherche est généralement précédée d'une déclaration à la Préfecture du département dans lequel elle a lieu.

Le concessionnaire doit être, en un mot, l'inventeur de la concession.

Ce mot d'inventeur, que l'Administration des mines emploie dans les circonstances que je viens d'indiquer, m'amène à faire une comparaison entre la propriété minière ainsi obtenue de l'Etat et la propriété accordée par la loi comme sanction de la découverte ou de l'invention d'une machine ou d'un procédé industriel.

Tout d'abord le mérite de l'inventeur minier, si je puis m'exprimer ainsi, est-il supérieur à celui de l'inventeur industriel, et réciproquement?

Il est difficile de répondre à cette question, parce que les points de comparaison manquent absolument; cependant, il semble, de prime-abord, qu'il est plus simple de trouver ce qui existe dans la nature que de sortir de son cerveau et créer de toutes pièces un procédé industriel tel que la fabrication de la soude de Leblanc, l'éclairage par le gaz de Lebon ou une machine comme la mécanique Jacquard, etc. Mais, dans la plupart des cas, les découvertes, d'un côté comme de l'autre, sont simplement dues au hasard.

Il ne paraît donc y avoir aucune bonne raison pour que l'inventeur minier soit plus favorablement traité que l'inventeur industriel. Cependant, en France, tandis que la loi n'accorde à ce dernier la propriété absolue de sa découverte que pendant quinze ans, sous forme de brevet, elle donne au premier un droit de propriété d'une durée illimitée.

En outre, ce droit est pour ainsi dire plein et entier, tandis que la garantie de propriété du breveté est liée à l'accomplissement de certaines charges dont la principale est constituée par l'exploitation même de son brevet. L'article 32 de la loi du 5 juillet 1844 (modifié par la loi du 20 mai 1856) stipule en effet que :

« Sera déchu de tous ses droits, le breveté qui n'aura pas mis en exploitation sa découverte ou invention, en France, dans le délai de deux ans à dater du jour de la signature du brevet, ou qui aura cessé de l'exploiter pendant deux années consécutives, à moins que, dans l'un ou l'autre cas, il ne justifie des causes de son inaction. »

Si la loi de 1844 sur la propriété industrielle est encore conforme à nos vœux et nos mœurs actuelles, il est hors de doute que la loi de 1810, qui consacre la propriété minière, ne répond plus, au point de vue qui m'occupe ici du moins, à nos aspirations et demande à être rajeunie.

Tout le monde admettra fort bien que l'intérêt général exigeant l'exploitation complète de toutes les richesses minérales du pays, le possesseur d'une concession abandonnée soit déchu de tous ses droits.

Il serait naturel de voir cette *déchéance d'office* prévue par la loi et je m'étonne que personne n'ait encore songé ou réussi à l'y faire inscrire.

Supposons donc, pour un moment, cette lacune comblée.

Un concessionnaire se voit retirer la concession qui lui a été antérieurement accordée : que va-t-il se passer ?

L'Etat est redevenu propriétaire de la concession, mais, ne voulant pas courir les risques d'une exploitation qu'un particulier lui-même ne veut plus ou ne peut plus affronter, il met la concession en adjudication et la cède au plus offrant, qui l'exploitera pour éviter une nouvelle déchéance.

Il peut se faire toutefois qu'aucun acquéreur ne se présente, soit qu'on juge le gîte insuffisant pour rémunérer les capitaux qui seraient engagés dans l'affaire, soit pour toute autre raison. Et alors, pourquoi n'envisagerait-on pas la possibilité de céder gratuitement cette concession inactive à un groupe d'ouvriers la demandant ?

Je ne vois aucune raison sérieuse à opposer à cette conception.

Si l'on veut bien songer que sur 681 concessions de combustibles minéraux instituées en France à la fin de l'année 1898 et ayant une superficie totale de 552.520 hectares, 281 seulement sont exploitées, donnant ensemble une superficie de 339.669 hectares, on admettra volontiers que parmi celles qui sont délaissées, il y en a un certain nombre dont le gisement est, sinon capable de rémunérer un gros capital, au moins de fournir un tonnage appréciable, en rétribuant assez largement les mineurs qui les exploiteraient pour leur compte.

Alors, pourquoi les laisser improductives ?

E. LEFÈVRE.

## LES SALAIRES DES MINEURS

Dans notre dernier numéro, nous avons reproduit la lettre de M. le député Basly, président du Syndicat des Mineurs du Pas-de-Calais, par laquelle il réclame à M. Lavours, directeur des mines de Courrières, une augmentation de salaires de 5 % pour les ouvriers du jour des mines de ce département ainsi que la réponse de M. Lavours à cette demande.

Dans le *Réveil du Nord*, M. Basly vient de publier un commentaire de cette réponse, où nous remarquons la phrase suivante :

« S'il est vrai que la plupart des ouvriers travaillant à la surface, à la manipulation des charbons, ont été augmentés en même temps que ceux du fond, pourquoi l'avoir tenu sous silence et laisser ainsi soulever des réclamations qui, au dire des concessionnaires, ne sont point justifiées. »

Nous sommes de l'avis de M. Basly. Les charbonnages ont évidemment horreur de la grosse caisse et de la réclame, mais ce n'est pas copier les charlatans que porter à la connaissance

de tous les sacrifices consentis par les houillères pour améliorer le sort de leurs ouvriers. C'est une mesure qui devrait non pas avoir pour but d'éviter des réclamations injustifiées, mais d'attirer constamment vers les Compagnies la sympathie publique.

Nous avons eu la curiosité de rechercher dans les statistiques de l'industrie minière, en France, publiées par les soins du Ministère des travaux publics les salaires des ouvriers du fond et ceux des ouvriers du jour, en 1897 et en 1898, dans le bassin houiller de Valenciennes, Nord et Pas-de-Calais réunis.

Le salaire journalier moyen des ouvriers du fond a été de 4 fr. 64 en 1897 et de 4 fr. 80 en 1898. Le salaire journalier moyen des ouvriers de la surface a été de 3 fr. 23 en 1897 et de 3 fr. 39 en 1898. Pour ces deux catégories d'ouvriers, la hausse des salaires a donc été exactement semblable, soit 0 fr. 16 par jour.

## STATISTIQUE MINÉRALE DE BELGIQUE EN 1899

La production houillère de la Belgique s'est élevée à 21.917.740 t. en 1899 contre 22.088.335 t. en 1898. Elle se décompose ainsi par semestre :

1<sup>er</sup> semestre, 10.420.410 t. ; 2<sup>me</sup> semestre, 11.407.330 t.

Au 31 décembre 1899, les stocks s'élevaient à 301.510 t. ; ils étaient de 503.804 t. au 31 décembre 1898 ; ils représentent à peu près la production de quatre jours de travail.

La production des hauts-fourneaux, en 1899, a été de 84.180 t. de fonte de moulage, 330.060 t. de fonte d'affinage et 621.945 t. de fonte à acier, contre respectivement 93.645 t., 308.875 t. et 577.235 t. en 1898, soit en tout 1.036.185 t. de fonte en 1899, contre 979.755 t. en 1898.

Les fabriques de fer ont fourni 108.290 t. de tôles et 381.190 t. de fers divers en 1899, contre 91.686 t. de tôles et 393.354 t. d'autres fers en 1898.

La production des aciers bruts s'est élevée à 729.920 t. en 1899, contre 653.525 t. en 1898. Celle des aciers travaillés a passé de 567.728 t. en 1898 à 621.020 t. en 1899.

## Amélioration des voies de communication

D'accord avec M. le Ministre des travaux publics, M. le Ministre du commerce a chargé le Conseil supérieur du commerce et de l'industrie d'ouvrir une enquête tendant à établir le classement, par ordre d'urgence, des travaux d'amélioration ou d'extension à effectuer sur les voies ferrées, sur les voies de navigation et dans les ports maritimes pour assurer aux divers centres de production et de consommation leur approvisionnement en matières premières et en combustibles et pour faciliter les exportations nationales.

Le questionnaire suivant a donc été adressé à toutes les Chambres de commerce et les Chambres consultatives des arts et manufactures, aux Préfets pour qu'il y soit répondu par les Conseils généraux dans leur assemblée du mois d'avril, etc. :

1<sup>o</sup> Quels seraient, pour votre région, les travaux d'amélioration ou de construction les plus urgents à réaliser :

1<sup>o</sup> Sur les voies ferrées,

2° Sur les voies de navigation,

3° Dans les ports maritimes,

pour assurer aux divers centres industriels leur approvisionnement en matières premières et en combustibles et pour faciliter les exportations ?

2° Ces projets ont-ils déjà fait, depuis 1879, l'objet de vœux, d'études et de délibérations au Conseil général, dans les Conseils d'arrondissement, dans les Conseils municipaux, dans les Chambres de commerce, etc., etc. ?

3° Pourrait-on compter sur le concours financier du département, des communes, des Chambres de commerce, des Associations syndicales ou des industriels intéressés ?

4° Sous quelle forme ces offres de concours se traduiraient-elles ?

En outre, dans le courant du mois de juin, la Commission d'enquête entendra toutes les personnes qui lui exprimeront le désir, soit de compléter des réponses écrites, soit de formuler une déposition verbale.

Une réunion des Chambres de commerce de la région du Nord a eu lieu à Arras le 10 mars dans le but d'examiner en commun les questions posées par la circulaire de M. Millerand. Les Chambres de Lille, Roubaix, Tourcoing, Dunkerque, Valenciennes, Cambrai, Douai, Saint-Quentin, Arras, Béthune, Boulogne, Calais, Saint-Omer, Amiens, Beauvais et Armentières y étaient représentées.

Sur la proposition de M. Faucheur, président de la Chambre de commerce de Lille, le Congrès a décidé de n'envisager que deux questions se rapportant à la création du canal du Nord et à celle du canal de l'Escaut à la Meuse, puis s'est ajourné au 31 mars pour entendre les rapports de chacune des Chambres intéressées sur ces deux grandes entreprises.

Le Congrès a sagement agi en limitant ainsi à quelques points précis les revendications du monde des affaires de la région du Nord. Cependant, il nous semble qu'une autre amélioration aussi importante que celle résultant de la construction de ces deux canaux aurait dû également être étudiée par les Chambres de commerce. C'est le doublement d'une partie des voies ferrées du réseau de la Compagnie des chemins de fer du Nord. Au moment des grands transports, à l'automne, par exemple, l'encombrement est tel, sur certaines sections, que l'écoulement des marchandises et principalement des combustibles et des produits métallurgiques est sérieusement entravé, ce qui nuit considérablement à leur production.

L'année dernière, cet encombrement a eu plusieurs fois une influence néfaste sur les approvisionnements de combustibles et n'a pas peu contribué à propager la crise dont nous avons souffert à la fin de l'année.

Il y a là un remède urgent à apporter, remède que cherche déjà d'ailleurs la Compagnie du Nord. Les Chambres de commerce ne peuvent pas se désintéresser de cette question, qui sera certainement soulevée devant les Conseils généraux de la région pendant la session d'avril. C'est, pour elles, un devoir impérieux de signaler à l'attention de MM. les Ministres du commerce et des travaux publics l'insuffisance des voies ferrées comme celle des voies navigables.

Qu'on réclame ce doublement en seconde ligne comme urgence, si l'on veut, mais qu'on le réclame !

## L'INDUSTRIE MINÉRALE EN FRANCE EN 1898

(Suite)

Le marché de cette précieuse substance prend chaque année un nouveau développement dans le monde entier, qui en consomme déjà 2 millions et demi de tonnes par an.

— Le nombre des ouvriers employés dans les exploitations minérales a atteint le chiffre de 294.000, savoir :

162.000 dans les houillères et autres mines ;

132.000 dans les carrières et minières à ciel ouvert ou souterraines.

Ces nombreux travailleurs sont exposés à des risques professionnels de diverse nature, et principalement à des éboulements.

On a compté, en 1898, 342 ouvriers tués, dont 196 dans les mines et 146 dans les carrières et minières. Le total excède de 13 unités celui de 1897. Cependant aucun accident d'importance exceptionnelle n'est survenu ni dans les mines ni dans les carrières ; 284 morts ont été le résultat d'accidents individuels, et l'on n'a signalé aucun cas comportant plus de 5 victimes, tant blessés que tués.

Le grisou, en particulier, bien qu'ayant occasionné quelques flambées, n'a pas entraîné de mort d'homme.

Le volume consacré à la statistique de 1896 contenait pour la première fois des renseignements sur le fonctionnement des caisses de secours des mineurs, organisées obligatoirement en vertu des lois des 29 juin et 19 décembre 1894. Celui de 1897 en a donné de très détaillés. La statistique minérale pour l'année 1898 en fait connaître également les résultats généraux et en fournit une intéressante analyse. Elle démontre que la grande majorité du personnel minier bénéficie actuellement de l'assistance mutuelle ; 191 Sociétés ont réuni 164.434 membres participants, dont 158.572 ouvriers et 5.862 employés ; et d'après la balance des recettes et des dépenses, l'exercice se solde par un excédent de recettes de 378.941 fr. 94. La réserve des Sociétés de secours, y compris cet excédent, dépassait 2 millions en fin d'année.

Ce résultat témoigne de la prudence avec laquelle les Conseils d'administration ont géré les caisses de secours, dont la vitalité semble désormais complètement assurée.

Les usines métallurgiques sont l'objet de la seconde partie de la statistique de l'industrie minérale. Les plus importantes, de beaucoup, sont celles dans lesquelles on fabrique la fonte, le fer ou l'acier ; leur production a été la suivante, en nombres ronds :

1° 2.525.000 tonnes de fontes brutes, d'affinage, de moulage et de fontes moulées en première fusion, valant 159.300.000 fr. ;

2° 766.000 tonnes de fers marchands ou spéciaux, y compris les tôles de fer, valant 126.100.000 francs ;

3° 1.174.000 tonnes d'aciers ouvrés de toutes sortes, valant 275.200.000 francs.

On a fabriqué, en outre, dans des usines de moindre importance généralement, 624.000 tonnes de fontes moulées en 2° fusion, valant près de 133 millions. On obtient ainsi un total général de 5.089.000 tonnes, représentant une valeur globale de 693.365.000 francs.

Si l'on compare ces derniers totaux avec ceux de l'année 1897, on constate tout d'abord, en faveur de 1898, des augmentations

de 242.000 tonnes et de 71.465.000 francs. De plus, on reconnaît que la première est due, pour la majeure partie, au développement de la fabrication de l'acier, et la seconde à la même cause combinée avec le renchérissement général des fontes, fers et aciers.

La production des hauts-fourneaux n'a augmenté que de 41.000 tonnes. Celle des fers (y compris les tôles de fer), qui avait déjà décliné de 45.000 tonnes en 1897, a subi une nouvelle diminution de 18.000 tonnes. Au contraire, les aciéries ont produit 179.000 tonnes (18 %) de plus que l'année précédente. Cette dernière augmentation est considérable et se répartit entre les aciers Bessemer, les aciers Siemens-Martin et l'ensemble des aciers fabriqués par les anciens procédés, dont les excédents ont été respectivement de 114.000, 57.000 et 8.000 tonnes. A un autre point de vue, cette même augmentation et la production des aciers ouvrés, que nous plaçons en regard, se divisent comme il suit :

	Augmentation. Production en 1898.	
	Tonnes.	Tonnes.
Rails . . . . .	51.000	242.800
Aciers marchands et spéciaux. .	85.000	654.500
Tôles . . . . .	43.000	276.800
Totaux. . . . .	179.000	1.174.100

Les fontes d'affinage et de moulage ont renchéri de 4 à 5 francs par tonne ; les fers marchands et spéciaux de 1 franc seulement en moyenne, mais les tôles de fer de 5 francs.

En ce qui concerne les aciers fondus Bessemer et Martin, les prix ont haussé d'environ 3 francs par tonne pour les rails, 4 francs pour les aciers marchands et spéciaux, 13 francs pour les tôles.

La hausse a été plus accentuée sur les aciers divers, puddlés ou de forge, cimentés, fondus au creuset ou obtenus par réchauffage de vieil acier. Leur total ne dépasse pas 29.700 tonnes, mais il était seulement de 22.000 l'année précédente.

La production des lingots, soit par le procédé Bessemer, soit dans les fours Siemens-Martin, dont plus du tiers, 545.333 tonnes, a eu lieu dans le département de Meurthe-et-Moselle, a augmenté de 108.000 tonnes. (A suivre.)

## BULLETIN INDUSTRIEL

### PETITES NOUVELLES

**Mines de Crespin.** — Nous avons appris avec étonnement que M. Portier, l'excellent directeur des Mines de Crespin, a remis sa démission au Président du Conseil d'administration. Nous le regrettons pour cette Compagnie, car si l'avenir de celle-ci est maintenant plein de promesses, c'est certainement à lui qu'elle le doit, pour une grande partie du moins.

Nous le regrettons également pour M. Portier, qui quitte la Compagnie au moment où ses travaux allaient recevoir leur juste récompense dans l'accroissement sérieux et durable de l'extraction, devenue enfin normale et rémunératrice.

**Nominations.** — M. Badard, qui était ingénieur en second à la fosse Saint-Marc, aux Mines d'Anzin, est nommé ingénieur au puits Saint-Louis de la Compagnie des Houillères de Saint-Étienne.

**Les délégués mineurs.** — La Commission du travail de la Chambre a adopté le rapport de M. Rose sur la proposition de M. Basly, modifiant la loi du 3 juillet 1890 sur les délégués à la sécurité des ouvriers mineurs.

La Commission a arrêté un ensemble de mesures visant l'électorat, le taux de l'indemnité et les moyens destinés à assurer, dans leur mission, une plus grande indépendance aux délégués mineurs.

**Explosion de mine dans la Virginie.** — New-York, 7 mars. — Dans l'explosion qui s'est produite hier matin dans les mines de Red-Ash, à Mostaganem (Virginie), le nombre réel des victimes est de 125.

**Explosion de grisou en Italie.** — Rome, 11 mars. — Une explosion de grisou s'est produite dans les mines de Valdagno.

Treize mineurs qui se trouvaient dans la mine pour éteindre un commencement d'incendie, ont été atrocement brûlés.

Ramenés au jour et transportés à l'hôpital, six d'entre eux sont morts des suites de leurs blessures.

L'état des autres est désespéré.

**Grève générale des mineurs autrichiens.** — La grève générale des mineurs autrichiens dure toujours. Les ouvriers ne veulent pas reprendre le travail avant d'avoir obtenu satisfaction pour leur revendication principale, qui est la limitation à 8 heures de la durée de la journée de travail.

**Catastrophe aux mines de Tréllys (Gard).** — Le puits de l'Arbousset des mines de Tréllys (Compagnie des mines, fonderies et forges d'Alais) a été, le 8 mars dernier, le théâtre d'une véritable catastrophe.

Il résulte de l'enquête à laquelle l'ingénieur en chef s'est livré que cette catastrophe est due à un dégagement d'acide carbonique dans une travée située à 250 mètres de profondeur.

C'est la première fois qu'un pareil fait se produit aux mines de Tréllys. Jamais, jusqu'à présent, on n'avait constaté de dégagement de cette nature dans la concession.

Le matin même, la mine avait été explorée au point de vue du grisou, et cet examen approfondi, quelques heures avant l'accident, n'avait révélé nulle trace de gaz acide carbonique. Les lampes dont on s'était servi avaient parfaitement brûlé.

La catastrophe a fait seize victimes. Deux des ouvriers qui travaillaient le plus près du lieu de l'accident ont été ensevelis sous les décombres, que le dégagement a projetés jusqu'à 90 mètres. Les autres ont été asphyxiés avant d'avoir pu fuir.

Aussitôt qu'ils ont été informés, les ingénieurs ont fait, avec la plus grande rapidité, activer la ventilation dans le quartier, et ils ont ainsi évité que le nombre des morts ne fût plus considérable encore.

Ce dégagement instantané d'acide carbonique a été provoqué par l'explosion d'un coup de mine.

Les funérailles des victimes ont été très imposantes.

Le puits de l'Arbousset est distant de 800 mètres environ du Martinet. Il est exploité par trois étages. C'est au troisième niveau, à 206 mètres, que la catastrophe s'est produite.

### Demands en Concession de Mines

Par une pétition en date du 10 novembre 1899, régularisée à la date du 27 du même mois, M. Henri Havemann, négociant, demeurant à Paris, 5, passage Saulnier, demande la concession des minerais de zinc et autres métaux connexes (le plomb excepté) compris dans le périmètre de la concession des mines de plomb argentifère de St-Sébastien-d'Aigrefeuille, à titre de concession distincte. Ladite concession, instituée par ordonnance royale du 1<sup>er</sup> octobre 1883, et étendue par décret du 21 janvier 1863, est comprise dans le territoire des communes de Générargues, Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille, Saint-Jean-du-Pin, Saint-Paul-la-Coste et Mialet, canton d'Anduze, d'Alais et de Saint-Jean-du-Gard, arrondissement d'Alais (Gard).

Il a, en outre, sollicité, par pétition du 17 octobre 1899, la concession des minerais de zinc et autres métaux connexes existant dans l'étendue de concession de la plomb de la Grande-Vernissière (Gard).



## Les Locomotives Électriques

Petit à petit, l'électricité s'impose partout. Dans l'éclairage des usines, elle a depuis longtemps détrôné le gaz. Pour le transport de la force à distance, son emploi seul est pratique. Pour la traction des charges, elle commence à faire une concurrence très sérieuse aux anciens systèmes : dans l'intérieur des villes, sur les lignes de tramways, elle a presque partout maintenant remplacé les chevaux ; elle a enfin accès dans les chemins de fer qui n'en sont encore qu'aux timides essais, en Europe du moins, mais qui l'apprécieront bientôt de plus en plus.

Aux Etats-Unis, la locomotive électrique a déjà, malgré son jeune âge, de brillants états de service dont l'honneur revient totalement à la Compagnie Thomson-Houston américaine, qui, la première du monde entier, s'est lancée avec intelligence et persévérance dans cette voie inconnue de la traction électrique des grosses charges.

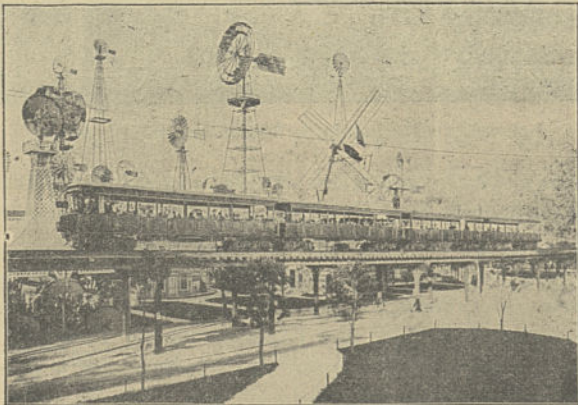
En les reprenant dans l'un des bulletins de la Compagnie Thomson-Houston française, nous allons décrire rapidement les divers types de locomotives que ses patientes études ont amené la General Electric Co à créer.

Les locomotives électriques peuvent être divisées en deux classes distinctes :

1° Les voitures automotrices de grandes dimensions pouvant transporter elle-même des voyageurs et susceptibles de remorquer un certain nombre d'autres véhicules, formant ainsi un train léger ;

2° Les locomotives proprement dites destinées à ne recevoir que les appareils moteurs et à être attelées à un train comme les locomotives à vapeur.

Les premières conviennent tout particulièrement aux exploitations locales ou aux lignes intra-muros. Une des plus anciennes de ce système assurait le service de la ligne aérienne de l'Exposition de Chicago, en 1893.

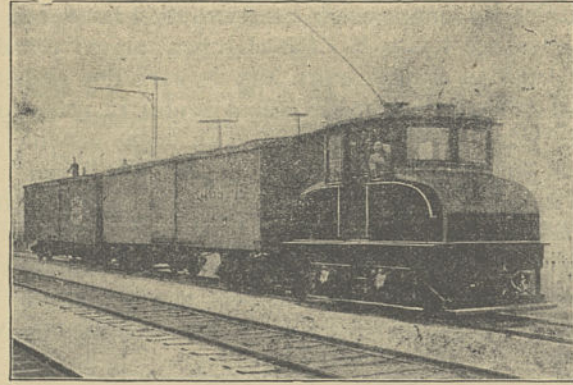


Chemin de fer aérien de l'exposition de Chicago.

Elle était pourvue de 4 moteurs à engrenages de 175 chevaux commandant respectivement les quatre essieux. Son équipement était complété par deux contrôleurs, série parallèle, placés sur les deux plate-formes, des résistances et des interrupteurs. Les freins étaient alimentés par l'air comprimé au moyen d'un moteur électrique commandant un compresseur. Le courant était fourni par un troisième rail. Le poids du véhicule était d'environ 35 tonnes.

La première de toutes les locomotives lourdes proprement dites construites par la General Electric Co, figurait également à l'Exposition de Chicago. Elle pesait 30 tonnes, était à simple truck et son équipement consistait en deux moteurs sans engrenages de 175 chevaux chacun, un contrôleur et un petit moteur

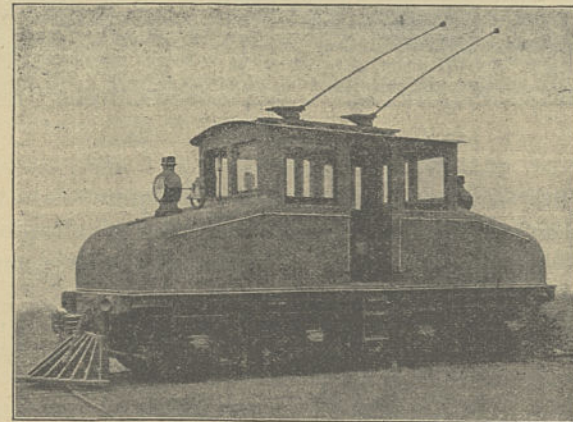
électrique destiné à actionner un compresseur d'air alimentant les freins.



La locomotive « L. R. R. »

La prise de courant pouvait être faite soit au moyen d'un trolley, soit au moyen d'un troisième rail.

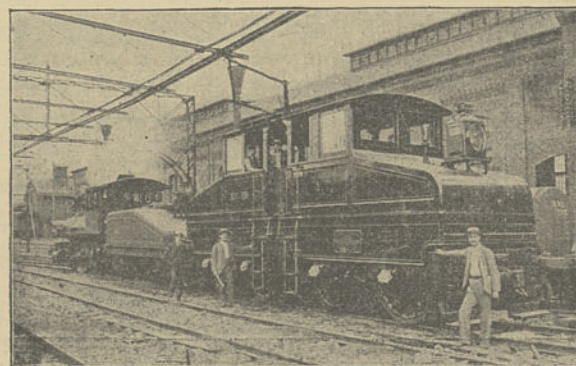
La première locomotive lourde construite avec trucks à boggies, est actuellement en service aux usines de Ponemah, Taftsville (Connecticut). Son poids est de 35 tonnes.



La Cayadutta.

Elle se compose d'une carcasse centrale en tôle d'acier, montée entre deux trucks à quatre roues. Son équipement est formé de quatre moteurs de 175 chevaux, un contrôleur série parallèle, des appareils automatiques de sécurité, pompe à air, sablières, etc. La prise de courant se fait au moyen d'un double trolley.

Les plus puissantes locomotives électriques sont actuellement employées sur la ligne principale de Baltimore et Ohio, pour la traversée du tunnel de Baltimore. Leur poids est de 90 tonnes. Elles peuvent remorquer sans difficulté des trains de 1.900 tonnes sur une rampe interrompue allant de 0,8 à 1,5 % et donnent au démarrage un effort de traction de 27.500 kilos.



Locomotive de la ligne Baltimore et Ohio.

Bien que leur construction ait été faite en vue des lourdes charges, elles peuvent atteindre une vitesse de 100 kilomètres à l'heure. Ces locomotives sont équipées de 4 moteurs à 6 pôles, d'une puissance totale de 1.440 chevaux, placés par deux sur chaque truck et couplés entre eux et avec des résistances au moyen d'un contrôleur spécialement étudié. La prise de courant est faite par un trolley composé d'un cadre articulé pouvant s'incliner en tous sens, surmonté d'un patin en forme de navette destiné à glisser dans un caniveau métallique constituant la ligne aérienne d'alimentation.

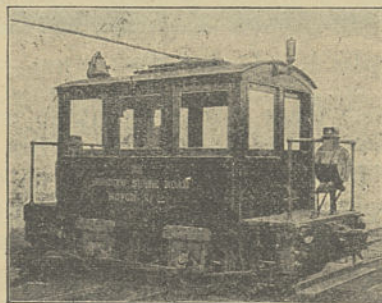
Deux des derniers modèles de locomotives lourdes créés par la General Electric Co sont employés sur la ligne de Buffalo-Lockport ; l'énergie leur est fournie par les chutes du Niagara.



Locomotive de la ligne Buffalo-Lockport.

Elles pèsent 38 tonnes. Leur équipement comprend 4 moteurs à engrenages de 165 chevaux chacun, montés sur chaque essieu, un contrôleur, des appareils automatiques de sûreté, des freins à air et accessoires divers.

Sont également en service à la Hoboken Land and Improvement Co des locomotives pesant 28 et 14 tonnes, utilisées pour



Locomotive de 14 tonnes du chemin de fer de Hoboken.

effectuer des transports à petite vitesse. Comme on peut s'en rendre compte par nos figures, la forme de la locomotive de 14 tonnes est différente de celle des locomotives décrites plus haut.

L'équipement de la locomotive de 14 tonnes employée à des manœuvres de garage, est composé de deux moteurs à engrenages de 80 chevaux chacun, montés sur simple truck, de deux contrôleurs rhéostatiques, d'un interrupteur automatique et d'un compresseur à commande directe.

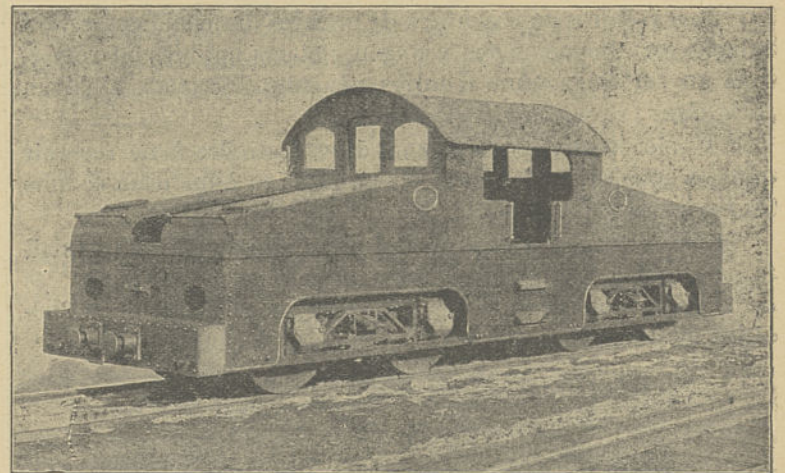
Celui de la locomotive de 28 tonnes est composé de 4 moteurs de 140 chevaux enroulés pour donner une vitesse de 13 kilomètres à l'heure, d'un contrôleur et d'un interrupteur automatique.

La General Electric Co a livré d'importantes fournitures de locomotives électriques, parmi lesquelles il faut citer celle faite à l'Electric Traction Co, pour desservir le chemin de fer souterrain de Londres. Le matériel comprend 28 locomotives du



Locomotive de 28 tonnes du chemin de fer de Hoboken.

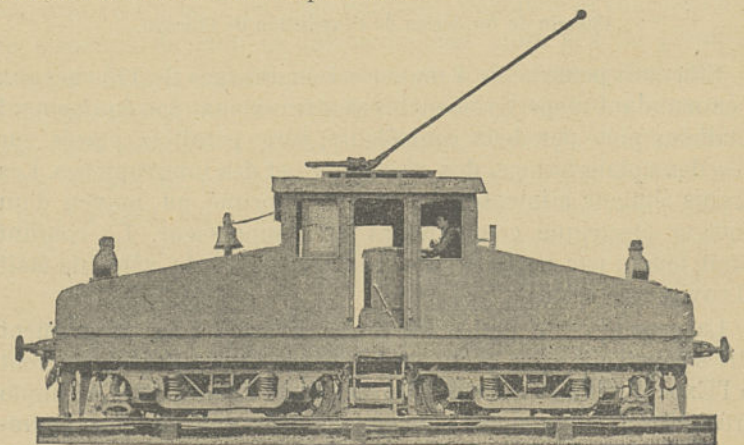
pois de 48 tonnes et dont la forme se rapproche de celle de la locomotive de Baltimore ; elles sont toutefois de dimensions plus restreintes, le tunnel dans lequel sont établies les voies de roulement n'ayant que 3<sup>m</sup>50 de diamètre. Ces locomotives, équipées à 4 moteurs de 200 chevaux, peuvent donner une vitesse maxima de 64 kilomètres à l'heure, bien que la vitesse maxima exigée ne soit que de 48 kilomètres. Le courant est



Locomotive du chemin de fer souterrain de Londres.

amené aux moteurs au moyen de deux sabots de contact placés à chaque extrémité de la locomotive et glissant sur un troisième rail.

Dans le but de vulgariser davantage l'emploi des locomotives électriques, la Compagnie française Thomson-Houston a fait construire, par la Société des Etablissements Postel-Vinay, de Paris, une locomotive de démonstration avec laquelle elle procédera elle-même à des expériences.



Locomotive d'études de la Compagnie française Thomson-Houston.

Cette locomotive, comme on peut le voir ci-dessus, se rapproche, comme genre de construction, de celle de Buffalo-Lockport ; elle est également équipée de 4 moteurs de 165 chevaux et de tous les appareils accessoires, notamment d'enregistreurs de courbes de vitesse et de distance, système Boyer. Son poids est d'environ 36 tonnes. Elle peut être alimentée, soit au moyen d'un trolley, soit par troisième rail.

Bref, la traction électrique déjà usitée dans quelques mines et usines se développera de plus en plus, étant donné la facilité remarquable de son emploi et le peu de frais d'entretien qu'elle entraîne. L'énumération que nous venons de faire prouve d'ailleurs que la période des tâtonnements et des essais est terminée, et qu'en adoptant ce système, on est certain de trouver le succès cherché au bout de son entreprise.

## BREVETS NOUVEAUX

N° 290.261, du 27 juin 1899, par M. Schniewind : **Perfectionnement dans les fours à coke et leur méthode d'opération :**

L'objet du brevet est une disposition permettant d'extraire séparément les gaz riches en calories provenant du début de la distillation de la houille et les gaz pauvres se dégageant pendant la dernière moitié de l'opération.

A la partie supérieure de chaque cornue, se trouve un tube de dégagement *B* sur lequel viennent s'adapter deux boîtes à clapet *C* et *D*. Selon que les clapets *E* et *F* sont ouverts ou fermés, ils communiquent ou non avec les collecteurs *G* et *H*, munis tous deux, à l'une de leurs extrémités, d'un ventilateur aspirant. En les ouvrant et les fermant à tour de rôle, on envoie donc dans les collecteurs, et par conséquent dans des directions différentes, les gaz pauvres et les gaz riches.

Le brevet signale l'introduction dans les fours, avant le déchargement, de vapeur et aussi d'huile d'hydrocarbures qui, au contact du coke rouge, donnent du gaz d'eau et du gaz d'huile, cela dans le but d'éviter les pertes de gaz à l'ouverture des portes.

## CHARBONNAGES DE MIKHAÏLOVKA

Au cours de l'année 1899, une véritable disette de combustibles a sévi partout en Europe, mais, nulle part, elle ne s'est manifestée avec autant d'intensité qu'en Russie dans les centres industriels de l'intérieur.

Devant l'énormité de la hausse qui en est résultée sur les prix des houilles, le gouvernement russe a fait procéder à une

enquête qui a montré que cette exagération était due moins aux exigences des charbonnages qu'à celles des intermédiaires et, par ordre supérieur et sous peine de déportation, ceux-ci, dit-on, ont dû baisser leurs cours.

Toutefois, si les charbonnages n'ont pas abusé des circonstances, il n'en est pas moins vrai qu'ils en profitent grandement et que leur avenir apparaît de plus en plus brillant. Il ne faut pas assimiler, en effet, leur situation à celle de l'industrie métallurgique et surtout à celle des usines travaillant, en secondes mains, le fer et l'acier, qui ont été créées en si grand nombre, dans l'Empire russe, pendant ces dernières années. Grâce à l'affluence des capitaux étrangers, ces usines sont déjà si nombreuses que leur production est supérieure à la consommation, laquelle ne se développe que très lentement. Loin de progresser, les prix de leurs produits tendent plutôt à faiblir et les capitaux placés dans ces affaires sont peu ou point rémunérés lorsqu'ils ne sont pas eux-mêmes entamés.

Pour l'industrie houillère, au contraire, la production est tellement inférieure à la consommation que le gouvernement russe, qui, pour favoriser le développement de cette industrie, avait frappé les houilles étrangères de droits d'entrée prohibitifs, s'est vu dans l'obligation d'enlever ces droits sur les combustibles importés dans les ports de la Mer Noire. L'avenir des charbonnages russes est donc encore intact.

Pour cette raison, il nous a semblé intéressant de signaler à nos lecteurs la création en Russie, par des Français et des Belges, d'une nouvelle société houillère. C'est la Société des charbonnages de Mikhaïlovka.

Si le succès des entreprises industrielles dépendait uniquement de l'honorabilité et de la compétence de leurs administrateurs, jamais Société nouvelle n'aurait eu plus bel avenir que la Société de Mikhaïlovka.

Sur ses sept administrateurs, cinq sont des ingénieurs de mines et pas les premiers venus ! Qu'on en juge plutôt !

M. **Castel**, commandeur de la Légion d'honneur, est inspecteur général des mines de France, en retraite, et Président du Conseil d'administration de la Société de Vezin-Aulnoye.

M. **Guinotte**, officier de l'ordre de Léopold, sénateur, est directeur général des charbonnages de Mariemont-Bascoup (Belgique).

M. **Hermann-Hubert** est ingénieur en chef au corps des mines de Belgique.

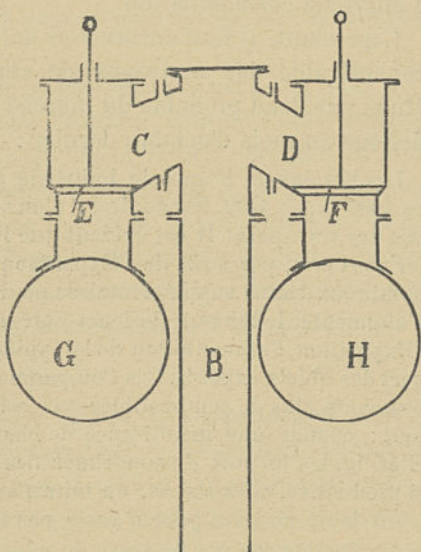
M. **Dewandre** est administrateur des charbonnages de Rykowski.

M. **Rouy**, l'administrateur-délégué de la Société, est l'ancien directeur des Mines de Dourges.

Enfin, M. **Raupert**, est sous-directeur de la « Azoff Don Banque, à Taganrog » et M. le **Comte Betussy Huc** est administrateur de la « Russiche Montan Industrie Action Gesellschaft ».

Ce n'est pas tout.

Comme ingénieur-conseil, la Société de Mikhaïlovka a porté son choix sur M. **Le Verrier**, chevalier de la Légion d'honneur, ingénieur en chef au corps des Mines de France, et le directeur-général à Mikhaïlovka est M. **Brard**, ancien directeur des charbonnages de Belmez.



Le domaine de Mikhaïlovka (bassin du Donetz) a été prospecté, pendant quatre mois, par M. Joachim, ancien directeur des charbonnages de Bernissart. Ce domaine a une superficie de 2.500 hectares et le terrain houiller affleure sur les 2/3 de cette surface. Le gisement est situé près de la ligne du chemin de fer de Debalsowo à Lugansk et à Millerowo qui traverse la propriété; la gare de Bielaïa se trouve à 3 kilomètres du centre d'exploitation choisi. Le domaine touche, à l'Est, aux charbonnages de Bielaïa et à l'ouest aux hauts-fourneaux et aciéries de Juriefka. L'écoulement de la production sera donc des plus aisés.

Les veines de houille reconnues traversent le domaine dans toute sa largeur, 3 kilomètres en moyenne. Elles peuvent se diviser en 3 faisceaux : 1<sup>o</sup> charbons à gaz ; 2<sup>o</sup> charbons à longue flamme ; 3<sup>o</sup> charbons à coke. Ce sont des combustibles qui ne sont jamais produits en quantités suffisantes.

Les veines reconnues et celles non encore rencontrées mais qui, exploitées à Bielaïa, se prolongent très probablement dans le domaine de Mikhaïlovka, contiennent, jusqu'à la profondeur de 500 mètres seulement, environ 25.000.000 tonnes de charbon.

A raison de 500.000 tonnes par an, chiffre que la Société se propose d'atteindre dans quelques années, l'extraction peut durer 50 ans.

La fabrication du coke constituera une importante ressource pour la Société de Mikhaïlovka. La « Russische Montan Industrie Action Gesellschaft » s'est chargée d'édifier les fours à coke. Elle va consacrer immédiatement 850.000 fr. à cet objet et elle ne demande en paiement qu'une petite redevance par tonne de charbon transformée. C'est dire que cette importante Société a la plus absolue confiance dans la réussite de Mikhaïlovka, qui s'est d'ailleurs réservée un droit de rachat des fours à des conditions satisfaisantes. Le capital social, de 7.000.000 fr. représenté par 70.000 actions de 100 fr., a servi à payer les apports parmi lesquels 1.750 hectares cédés en toute propriété à la Société. Pour le creusement et l'armement des puits, l'installation des annexes, etc., la Société créera des obligations de 500 fr. 4 1/2 0/0 à concurrence de 5.000.000 fr.

Dans ces conditions, en se basant sur une extraction annuelle de 500.000 tonnes de charbon et une production de 100.000 t. de coke, la Société de Mikhaïlovka, estime qu'étant donnée la situation assurée du marché charbonnier russe, et en comptant sur un gain de 4 fr. 50 par tonne de houille et de 13 fr. par tonne de coke — ce qui n'est pas exagéré — le bénéfice annuel serait de 2.875.000 fr. et permettrait de distribuer un dividende très élevé que chacun peut facilement calculer avec une approximation suffisante.

La Société des charbonnages de Mikhaïlovka se présente donc avec d'excellents atouts dans son jeu ; sa réussite semble certaine.

#### COMPRESSEUR D'AIR

*A vendre, Compresseur d'air double en très bon état avec 2 volants-poulies, construction très soignée.*

*S'adresser au bureau du journal.*

(20)

#### CHAUDIÈRE

*On recherche multitubulaire ou semi-tubulaire cent mètres carrés environ. Indiquer état et conditions au journal, initiales*

*B. L.*

(28)

## BULLETIN COMMERCIAL

### FRANCE

**Charbons.** — Nous n'avons rien à ajouter à nos dernières appréciations sur la situation du marché charbonnier dans les différents centres producteurs. Un fait cependant attire forcément l'attention, c'est l'accroissement continu et considérable des importations de charbons anglais. Les statistiques du Royaume-Uni indiquent, en effet, que les expéditions de combustibles minéraux à destination des ports français se sont élevées, en février dernier, à plus de 720.000 tonnes. Jamais pareil chiffre n'a été atteint.

Or, dans les houillères françaises, les stocks sont absolument nuls et, même à prix d'or, peut-on dire, les consommateurs ne peuvent se procurer que des quantités infimes de charbons disponibles, c'est-à-dire dont le placement n'est pas assuré, avant leur extraction, en exécution d'un contrat. Cela prouve évidemment que, pour diverses causes que nous avons déjà analysées d'ailleurs, la production est actuellement impuissante à suivre la consommation.

Cependant, il faut encore voir autre chose dans l'importance considérable des arrivages de charbons anglais. Dans une étude sur l'état probable du marché charbonnier en 1900, nous disions au mois d'octobre dernier :

Les besoins de la grande industrie du fer seront donc les mêmes en 1900 qu'en 1899. Par contre, il n'en sera pas de même pour l'industrie des transports. Il est évident que les Compagnies de chemins de fer vont être, par suite de l'Exposition, dans l'obligation de créer de nombreux trains supplémentaires pour le service des voyageurs et d'augmenter le tonnage de leurs autres trains pour assurer, pendant l'Exposition, l'alimentation de la capitale, ainsi que le double transport des objets exposés. Ces Compagnies consommeront donc en 1900 beaucoup plus de combustibles que cette année-ci ; mais ce n'est pas tout : comme une insuffisance de charbons serait désastreuse pour elles, en les forçant de supprimer des trains pendant cette période si productive, elles seront, en outre, amenées à forcer considérablement leurs réserves pour n'avoir pas trop à souffrir d'un arrêt dans la production, en cas de grève de mineurs, par exemple.

Ce que nous prévoyions à cette époque est en train de se réaliser. Mais, ne pouvant se procurer dans les charbonnages français ce supplément de combustibles dont elles ont besoin, les Compagnies de chemins de fer sont obligées de s'adresser à l'étranger. C'est la principale cause de l'accroissement des importations anglaises. Notons que depuis l'époque où nous écrivions les lignes ci-dessus, la grève générale des mineurs de la Loire et la grève actuelle des mineurs de Carmaux n'ont fait qu'empirer la situation.

Ces chômages répétés et les actes de la Fédération des mineurs de France, qui propose de profiter de l'Exposition pour forcer, par la menace d'une grève générale, le Parlement à voter les propositions de loi élaborées dans les Congrès nationaux des mineurs, ne peuvent qu'encourager les Compagnies de chemins de fer à s'approvisionner le plus possible de charbons étrangers.

Il est malheureusement à craindre que les importantes réserves que ces Compagnies sont en train de se constituer ne soient pas utilisées cette année et qu'elles pèsent quelque peu sur le marché à partir de l'automne prochain.

On sait maintenant que toutes les offres des charbonnages belges, lors de la dernière adjudication de combustibles pour

l'Etat, ont été acceptées par le Ministère. La hausse a effrayé bon nombre de consommateurs belges qui se sont adressés depuis aux charbonnages français du Nord et du Pas-de-Calais. Ceux qui pouvaient encore disposer de quelques milliers de tonnes ont été l'objet de sollicitations sans nombre accompagnées de surenchères ne cessant qu'à la parité des cours belges. Les prix sont donc de plus en plus fermes et s'établissent ainsi :

Pour les charbons gras : tout-venant industriel 20-25 % de gros, 20 fr.; tout-venant 35 %, 21 fr.; tout-venant 45 %, 22 fr.; criblé à 15 m/m, 23 fr.; criblé à 5 c/m 24 fr.; fines à 5 c/m 19 fr. 50; fines à 15 m/m 19 fr. Pour les 1/2 gras industriels : tout-venant à 20-25 % de gros, 22 fr.; fines à 5 c/m, 20 fr.

Pour les demi-gras de foyers domestiques (charbons de luxe) : gailleteries 33 fr.; gailletins 34 fr.; têtes de moineaux lavées 35 fr. braisettes lavées 30 fr.; criblé à 5 c/m 32 fr. Les mêmes catégories en charbons 1/4 gras valent un franc de moins à la tonne.

Les braisettes lavées pour forges sont à 28 fr.

Le gros coke lavé pour fonderie est ferme à 52 fr.; le coke de sucrerie à 42 fr.; le coke cassé à 45 fr.; le coke métallurgique de 35 à 40 fr.

Frais de transport et droits de douane compris, ces prix sont inférieurs d'environ 5 fr. à ceux demandés par les charbonnages belges.

On nous prie de rectifier comme suit les prix que nous avons indiqués dans notre dernier bulletin, comme étant pratiqués dans la Loire : briquettes 26, 28 et 30 fr.; grelassons 28 fr.; châtilles triées 25 fr.; dragées lavées 22 à 23 fr.; grenettes lavées 21,50 à 23 fr.; menus 15 à 23 fr. suivant grosseur et qualité; tout-venant à 50 % de gros, 24 à 25 fr.; le tout, à la tonne sur wagon à la mine. Nos correspondants nous signalent toujours un marché très ferme avec tendance à la hausse.

\* \* \*

La grève de Carmaux dure encore. Les esprits sont sérieusement surexcités. Des rixes regrettables, où le fusil a même joué un rôle, se sont produites dernièrement entre des ouvriers voulant reprendre le travail et d'autres prônant la continuation du chômage. La faute en incombe au préfet du Tarn, qui n'avait jamais voulu prendre les mesures de précaution indispensables. Le désaccord entre la Compagnie et les grévistes est toujours aussi vif.

\* \* \*

Voici, en wagons de 10 t., les chiffres des expéditions de combustibles des mines du Nord et du Pas-de-Calais, pour les 10 jours de travail de la 2<sup>e</sup> quinzaine de février et pour ce mois tout entier.

PROVENANCES	2 <sup>e</sup> quinzaine de Février			Mois de Février		
	1900	1899	Différence 1900	1900	1899	Différence 1900
Dép <sup>t</sup> du Nord . . . .	8.870	9.249	- 379	20.521	20.176	+ 345
— du Pas-de-Calais	27.605	27.214	+ 391	66.895	57.549	+ 9.346
Totaux. . . .	36.475	36.463	+ 12	87.416	77.725	+ 9.691

La moyenne des expéditions par jour ouvrable de cette quinzaine s'est élevée à 3.647 wagons.

Pour les deux premiers mois de l'année, les envois ont été de 197.181 wagons, contre 166.220 en 1899.

\* \* \*

La baisse des frets est enrayée. Aux derniers marchés de Lille et de Douai, il y avait peu de marinières sur la place, aussi les cours sont-ils très fermes. De Lens, on s'en tient à 6 fr. 75 pour Paris, 6 fr. 25 pour Nancy, 5 fr. 50 pour Saint-Dizier, 4 fr. 25 pour Reims, 3 fr. 25 pour Chauny. De Denain, on cote 5 fr. 40 à 5 fr. 50 pour la Vilette.

**Fers, fontes et aciers.** — Pas de changement à signaler dans la situation du marché sidérurgique. La fermeté reste à l'ordre du jour, sauf dans le compartiment des poutrelles, qui n'a pas encore repris sa vigueur d'antan. Le travail est partout des plus abondants et les carnets d'ordre sont largement remplis. Il en est de même en Belgique et en Allemagne d'ailleurs. Les ateliers de construction belges qui, il y a quelque temps, acceptaient volontiers les propositions de nos Compagnies de chemin de fer, ne peuvent plus les prendre qu'avec de très longs délais de livraison tout comme les ateliers français. Il n'y a plus qu'en Autriche où les délais demandés soient relativement courts.

En France, en Belgique et en Allemagne, la consommation de fonte est si grande que la production indigène ne peut momentanément la suivre dans son développement. Jamais, les importations de fontes anglaises n'ont été si abondantes qu'en ce moment dans ces trois pays, où tous les stocks sont depuis longtemps disparus.

Nous avons déjà eu l'occasion de constater que le Comptoir des fontes de Longwy troublait absolument la lucidité d'esprit de notre confrère *l'Ancre*, lorsque, pour son malheur, celui-ci tourne les yeux vers la Lorraine ou aborde la question « fontes ».

Nous venons d'en avoir une nouvelle preuve.

Ce très logique confrère n'a pas cessé de protester, l'année dernière, contre la hausse de la fonte, qu'il trouvait injustifiée. La consommation, selon lui, n'augmentait pas et, pour le prouver, il ajoutait les importations à la production, il en retranchait les exportations et il trouvait à peu près les mêmes résultats que l'année précédente.

Mais, voilà-t-il pas qu'aujourd'hui les chiffres ne veulent plus dire comme lui !

Oh ! oh ! gare au Comptoir ! gare à M. Aubé !

Notre production augmente, nos importations augmentent, nos exportations diminuent. D'après ses raisonnements de l'année dernière, cela prouverait que la consommation s'accroît. Oui ! mais dire cela aujourd'hui, ce serait implicitement reconnaître que les prix n'ont pas trop haussé sans raison. Et pour ne pas se déjuger à six mois d'intervalle, notre toujours joyeux confrère fait une pirouette au risque de se casser le nez.

« Ceux qui examinent de sang-froid les statistiques trouvent ces résultats déplorables, dit-il. Ce qu'il y a d'étrange c'est que certains personnages voient dans l'augmentation de nos importations de fontes étrangères, alors que cette augmentation est en grande partie compensée par les exportations de fontes de Longwy, une preuve éclatante du développement subit qu'a pris en France le travail sidérurgique depuis quelque temps. Pour manifester une joie bruyante dans des circonstances pareilles, il faut avoir vraiment envie de faire des dupes et de berner son prochain. »

Nous ne voulons pas dire que *l'Ancre* a envie de berner son prochain, parce que, dès qu'il y a une question de fontes à exa-

miner, c'est notre confrère qui perd le premier son sang-froid et son libre arbitre. La preuve, c'est qu'il écrit que l'accroissement des importations est en grande partie compensé par les exportations de fontes de Longwy, alors que, trente lignes plus haut, il constate que les exportations n'ont été que de 12.834 tonnes en janvier 1900, contre 17.220 tonnes en janvier 1899, c'est-à-dire qu'il y a réduction de 25 0/0.

Et voilà l'une des pierres qui fait buter l'*Ancre* au cours de ses évolutions. N'insistons pas, ce serait cruel ! Notons, toutefois, que notre excellent confrère de la *Revue industrielle de l'Est* réfute en détail, avec son esprit et son à-propos habituels, toutes les affirmations malheureuses de son obstiné contradicteur.

## BELGIQUE

**Charbons.** — L'administration des chemins de fer de l'État a accepté toutes les offres qui avaient été déposées par les charbonnages à la dernière adjudication. Il en résulte que les prix remis sont maintenant officiels et les marchés expirant le 31 mars sont renouvelés sur ces bases.

Les producteurs de charbons demi-gras pour foyers domestiques des bassins de Liège, Charleroi et du Centre ont fixé comme suit les prix des produits classés : gailletiers 34 fr. gailletins 36 fr. ; têtes de moineaux lavées ou concassées 37 à 38 fr. ; têtes de moineaux non lavées et non concassées 35 à 36 fr. Des primes de 2 fr. par tonne sont accordées pour les expéditions effectuées en avril et mai, et de 1 fr. pour celles effectuées en juin et juillet. Paiement à 30 jours sans escompte ou à 10 jours avec escompte de 1/2 0/0. Des remises sont, en outre, accordées selon l'importance du tonnage traité.

Dans le bassin de Mons, les prix sont de 20<sup>f</sup> pour les pousiers, 22<sup>f</sup> 50 pour les fines et 25<sup>f</sup> les tout-venant à 25 0/0 de gros.

A Liège et Charleroi, les fines maigres sont à 18<sup>f</sup>, les 1/4 grasses à 20<sup>f</sup> et les demi-grasses à 21<sup>f</sup>, les tout-venants à 23 et 24<sup>f</sup>. Le coke de fonderie est vendu de 52 à 55<sup>f</sup>. On n'est pas encore fixé sur le prix du coke métallurgique pour l'année prochaine.

**Fontes, fers et aciers.** — Il n'y a aucun changement à signaler dans la situation du marché sidérurgique qui reste fort bien alimenté par les commandes du pays. Il y a un peu de faiblesse pour l'exportation.

## ALLEMAGNE

**Charbons.** — Les expéditions de combustibles, par voies ferrées, sont toujours très élevées. Pendant le mois de février, elles ont été les suivantes en wagons de 10 tonnes pour chacun des trois grands bassins prussiens.

DISTRICTS	Wagons de 10 tonnes		
	1900	1899	Différence pour 1900
Ruhr . . . . .	369.736	352.915	+ 16.821 ou 4,8 0/0
Sarre . . . . .	55.711	53.598	+ 2.113 » 3,9 0/0
Haute-Silésie . .	135.498	121.114	+ 14.384 » 11,9 0/0
Ensemble . . . .	560.945	527.627	+ 33.318 ou 6,2 0/0

Les diverses catégories de charbons sont toujours aussi recherchées ; il manque surtout des charbons gras. Le développement considérable pris par les cokeries des mines rend presque introuvables sur le marché les petites compositions de charbon gras.

Pour le marché du coke, la situation est sans changement ; les expéditions du syndicat, en février, ont été de 565.000 t. en chiffres ronds, soit environ 60.000 t. de moins qu'en janvier 1900 ; cette diminution est due à la différence des jours de travail.

Les charbons maigres sont également très recherchés en ce moment, la demande en noix anthraciteuses ne parvient pas à être satisfaite.

L'écoulement des briquettes, en février, a été de 113.320 t. contre 96.700 t. en février 1899 ; le chiffre de participation était de 111.220 t.

Il n'y a pas de changement dans les prix.

Ci-dessous les résultats du mouvement commercial des combustibles pour le mois de janvier des années 1900 et 1899 :

PROVENANCES	HOUILLE		COKE	
	1900 tonnes.	1899 tonnes.	1900 tonnes.	1899 tonnes.
Port libre Hambourg . . .	—	—	3.519	2.583
Belgique . . . . .	51.267	45.573	31.891	26.306
France . . . . .	—	694	2.301	2.910
Grande-Bretagne . . . . .	280.164	282.246	3.067	1.559
Hollande . . . . .	14.003	5.716	—	—
Autriche-Hongrie . . . . .	38.056	51.022	3.627	2.634
Divers . . . . .	1.227	417	170	89
TOTAUX . . . . .	384.717	385.668	44.575	36.081

DESTINATIONS	EXPORTATIONS			
	1900	1899	1900	1899
Port libre Hambourg . . .	69.055	63.476	1.220	844
Port libre Bremerhaven . .	16.006	20.256	—	—
Belgique . . . . .	143.404	112.017	15.323	14.533
Danemark . . . . .	4.171	5.242	1.830	957
France . . . . .	57.341	48.968	58.955	64.238
Grande-Bretagne . . . . .	4.130	6.695	—	—
Italie . . . . .	3.487	2.618	2.668	2.420
Hollande . . . . .	301.738	292.841	9.906	9.309
Norvège . . . . .	—	—	480	1.840
Autriche-Hongrie . . . . .	551.583	497.702	54.104	42.667
Russie . . . . .	87.386	35.638	14.428	14.468
Suède . . . . .	1.203	1.247	1.195	796
Suisse . . . . .	94.516	90.090	12.079	10.279
Australie anglaise . . . . .	—	—	30	2.160
Mexique . . . . .	—	—	4.718	2.552
Divers . . . . .	5.685	5.449	2.576	5.220
TOTAUX . . . . .	1.339.405	1.182.249	179.512	172.283

**Fontes, fers et aciers.** — La situation du marché sidérurgique reste excellente. Les laminoirs remettent des ordres pour leurs besoins du 1<sup>er</sup> semestre 1901 et quelques-uns même pour le second semestre. La confiance est complète. On cote actuellement la fonte spiegel 137<sup>f</sup> 50, la fonte de puddlage 112<sup>f</sup> 50, la fonte de moulage n° 1 127<sup>f</sup> 50, la fonte Bessemer 127<sup>f</sup> 50, la fonte Thomas 112<sup>f</sup> 75, les barres de fer soudé 275<sup>f</sup>, les barres de fer homogène 237<sup>f</sup> 50, les poutrelles 184<sup>f</sup> 375-193<sup>f</sup> 75, les tôles de générateurs 275<sup>f</sup>, les fines tôles de Siegen en fer homogène 260<sup>f</sup> à 262<sup>f</sup> 50, le fil de fer 231<sup>f</sup> 25 à 235<sup>f</sup>, les rails de mines 200<sup>f</sup> à 206<sup>f</sup> 25.

## ANGLETERRE

**Charbons.** — Les cours du fret sont restés très élevés, mais cependant, depuis quelques jours, ils tendent à rétrograder.

On a coté pendant la dernière quinzaine :

De la Tyne : Honfleur, 550 t. à 9<sup>f</sup> 375 ; Saint-Malo, 1.100 t. à 8<sup>f</sup> 125 ; Havre 1.400 t. à 7<sup>f</sup> 50 ; Cherbourg 1.050 t. à 9<sup>f</sup> 69 ; Honfleur 200 t. à 11<sup>f</sup> 25 ; Havre, 100 t. à 6<sup>f</sup> 875, 1.100 t. à 7<sup>f</sup> 19, 1.700 t. à 6<sup>f</sup> 56, 1.750 t. à 6<sup>f</sup> 25.

De la Blyth : Honfleur 1.100 t. à 7<sup>f</sup> 81 ; Dieppe 1.200 t. à 7<sup>f</sup> 50.

De Newport : Saint-Malo 600 t. à 9<sup>f</sup> 375 ; Alger 14<sup>f</sup> 50 pour des briquettes ; Nantes 1.950 t. à 7<sup>f</sup> 75 ; Marseille 2.600 t. à 13<sup>f</sup> 75, 3.400 t. à 13<sup>f</sup> ; Philippeville 15<sup>f</sup> pour des briquettes ; Rouen 8<sup>f</sup> 75 ; Bordeaux 7<sup>f</sup> 50 ; Alger 11<sup>f</sup> 50.

De Burryport : Rouen 900 t. à 10<sup>f</sup>.

De Wear : Saint-Malo 1.100 t. à 8<sup>f</sup> 125 ; Alger 1.650 t. à 13<sup>f</sup> 75.

De Swansea : Saint-Nazaire 7<sup>f</sup> 75, 7<sup>f</sup> 50, 1.500 t. à 7<sup>f</sup> 25 ; Chantenay 8<sup>f</sup> ; Caen 9<sup>f</sup> 69, 1.000 t. à 9<sup>f</sup> 06 ; Rouen 9<sup>f</sup> 69 ; Charente 8<sup>f</sup> houille et 8<sup>f</sup> 50 briquettes ; Alger 14<sup>f</sup> 50 briquettes ; Bône 14<sup>f</sup> ; Oran 13<sup>f</sup> ; Saint-Malo 950 t. à 8<sup>f</sup> 44 ; Sfax 15<sup>f</sup> charbon, 16<sup>f</sup> briquettes ; Boulogne 780 t. à 7<sup>f</sup> 81 ; Bordeaux 8<sup>f</sup> charbon, 8<sup>f</sup> 50 briquettes ; Trouville 9<sup>f</sup> 375.

De Cardiff : Marseille 13<sup>f</sup> 375 et 13<sup>f</sup> 75 ; Alger 13<sup>f</sup> ; Havre 8<sup>f</sup> 44, 8<sup>f</sup> 125, 7<sup>f</sup> 81 ; Rouen 9<sup>f</sup> 06 ; La Rochelle 7<sup>f</sup> 50 ; Saint-Nazaire 7<sup>f</sup> 50, 7<sup>f</sup> 25 ; Caen 9<sup>f</sup> 69 ; Saint-Malo 8<sup>f</sup> 125 ; La Pallice 2.400 t. à 7<sup>f</sup> ; Bordeaux 8<sup>f</sup> 50 ; Bône 2.250 t. à 14<sup>f</sup> ; Chantenay 7<sup>f</sup> 75 ; Alger 12<sup>f</sup> 25, 12<sup>f</sup>, 11<sup>f</sup> 50 ; Bône 15<sup>f</sup> ; Saint-Nazaire 7<sup>f</sup>, 6<sup>f</sup> 625 ; Chantenay 7<sup>f</sup> 50 ; Granville 9<sup>f</sup> 69 ; Trouville 10<sup>f</sup> ; Hâvre (canal de Tancarville) 8<sup>f</sup> 125 ; Caen 9<sup>f</sup> 69 ; Sables d'Olonne 7<sup>f</sup> ; Rouen 8<sup>f</sup> 75, 8<sup>f</sup> 90 ; Bordeaux 7<sup>f</sup> 50 ; Marseille 13<sup>f</sup> 25 ; Caen 9<sup>f</sup> 06, 8<sup>f</sup> 125, 8<sup>f</sup> 75 ; Honfleur 8<sup>f</sup> 75.

L'allure du marché charbonnier reste satisfaisante, quoique certains indices de réaction commencent à se faire jour.

A Newcastle, les prix des combustibles ont été un peu plus discutés cette quinzaine que pendant la précédente. Les usines à gaz de Rotterdam et de Christiania ont passé d'importants contrats pour des charbons à gaz à 20<sup>f</sup> la tonne, f. b. Tyne. D'importantes demandes de charbons à vapeur pour le gouvernement anglais et pour les chemins de fer de l'Etat russe ont raffermi les prix, qui avaient un peu faibli au commencement du mois. On paie maintenant ces charbons (meilleure qualité Northumberland) 23<sup>f</sup> 125 à 23<sup>f</sup> 75 la tonne, f. b. Tyne. Les menus à vapeur vont de 13<sup>f</sup> 75 à 14<sup>f</sup> 325, en baisse de 0<sup>f</sup> 625.

Le charbon à gaz disponible s'obtient de 20<sup>f</sup> 625 à 21<sup>f</sup> 25, ce qui constitue également un recul de 0<sup>f</sup> 625 pour la quinzaine.

Les prix du coke sont sans changement :

Le coke de haut-fourneau rendu aux usines du Cleveland vaut 32<sup>f</sup> 50 la tonne et le coke de fonderie 40<sup>f</sup> 625 à 43<sup>f</sup> 75 la tonne f. b. Tyne.

Dans le Yorkshire, le coke de haut-fourneau est coté de 26<sup>f</sup> 25 à 27<sup>f</sup> 50 la tonne et le coke de fonderie 35<sup>f</sup> à Sheffield. A Barnsley, les charbons à gaz et les charbons à vapeur sont toujours fortement demandés, les premiers sont très fermes aux prix de 18<sup>f</sup> 75 à 20<sup>f</sup>, ainsi que les seconds, qui cotent 18<sup>f</sup> 75 à 19<sup>f</sup> 375 pour la première qualité et 16<sup>f</sup> 25 à 16<sup>f</sup> 875 pour la deuxième.

A Cardiff, l'Amirauté a récemment placé des ordres pour 95.000 t. de charbons de vapeur à livrer avant la fin juin, à des prix variant de 28<sup>f</sup> 125 à 28<sup>f</sup> 75. Les chemins de fer russes cherchent aussi à obtenir des engagements. Le meilleur charbon à vapeur vaut maintenant de 26<sup>f</sup> 875 à 27<sup>f</sup> 50, en recul de 1<sup>f</sup> 25 à 1<sup>f</sup> 875, la seconde qualité, payée 23<sup>f</sup> 75 à 25<sup>f</sup>, perd également 1<sup>f</sup> 25. Les menus sont excessivement fermes, les meilleurs sont cotés 16<sup>f</sup> 25 à 16<sup>f</sup> 55 pour prompt chargement et la seconde classe 15<sup>f</sup> 125 à 15<sup>f</sup> 94.

Les demi-gras du Monmouthshire sont plus faibles. La meilleure qualité a perdu 0<sup>f</sup> 625 à 1<sup>f</sup> 875 et s'obtient entre 23<sup>f</sup> 125 à 24<sup>f</sup> 375 f. b. Cardiff, la seconde qualité est offerte de 21<sup>f</sup> 875 à 22<sup>f</sup> 50 la tonne, perdant 1<sup>f</sup> 25 pour la quinzaine. Pour les charbons gras, on cote en n° 3 Rhondda : le gros 23<sup>f</sup> 75 à 25<sup>f</sup>, en recul de 1<sup>f</sup> 25, le tout-venant 22<sup>f</sup> 50 et les menus 20<sup>f</sup> la tonne ; en n° 2, la meilleure qualité fait 19<sup>f</sup> 375 à 20<sup>f</sup>, en baisse de 2<sup>f</sup> 50, le tout-venant 18<sup>f</sup> 75 en baisse de 0<sup>f</sup> 625 à 1<sup>f</sup> 25 et le menu

16<sup>f</sup> 875 à 17<sup>f</sup> 50. Le charbon domestique varie de 26<sup>f</sup> 25 à 27<sup>f</sup> 50 la tonne. Le coke reste ferme, la demande étant toujours bonne : le spécial de fonderie est à 45 fr., l'ordinaire de fonderie à 41<sup>f</sup> 25 et le coke de haut-fourneau fait de 35<sup>f</sup> à 37<sup>f</sup> 50 la tonne.

A Swansea, les mines du district ont totalement engagé leur production de l'année, aussi bien en anthracite qu'en charbons gras. Les prix sont très fermes. Le meilleur anthracite est coté 20<sup>f</sup> 625 à 21<sup>f</sup> 25, la seconde qualité 17<sup>f</sup> 50 à 18<sup>f</sup> 125, le gros ordinaire 15<sup>f</sup> à 15<sup>f</sup> 625. Le gros charbon de vapeur est payé 25<sup>f</sup>, la deuxième qualité dito 21<sup>f</sup> 25 à 22<sup>f</sup> 50, le menu 15<sup>f</sup> 625 à 16<sup>f</sup> 875. Le meilleur coke de fonderie fait 40<sup>f</sup> 625 à 43<sup>f</sup> 75, le coke de haut-fourneau 37<sup>f</sup> 50 à 38<sup>f</sup> 75. Les briquettes valent 22<sup>f</sup> 50 à 25<sup>f</sup>. Le tout f. b. Swansea, moins 2 1/2 0/0 d'escompte.

Ci-dessous le détail des exportations anglaises de combustibles minéraux pendant le mois de février et les deux premiers mois des années 1899 et 1900, en tonnes de 1.016 kilos.

DESTINATIONS	Mois de février		Deux premiers mois	
	1900	1899	1900	1899
Russie . . . . .	47.261	39.517	94.332	74.836
Suède et Norvège . . . . .	247.847	246.299	541.776	513.934
Danemarck . . . . .	133.576	122.969	277.970	283.257
Allemagne . . . . .	308.100	258.698	595.450	537.586
Hollande . . . . .	118.131	58.911	203.148	141.011
France . . . . .	721.825	612.757	1.390.586	1.428.640
Portugal . . . . .	79.408	83.542	144.497	128.312
Espagne . . . . .	216.782	216.051	447.695	426.443
Italie . . . . .	453.259	511.932	843.275	989.476
Turquie . . . . .	40.516	34.996	75.497	82.396
Egypte . . . . .	204.045	219.675	351.320	448.022
Bésil . . . . .	72.277	99.956	128.218	205.268
Gibraltar . . . . .	29.423	31.578	51.899	54.112
Malte . . . . .	31.140	35.468	62.947	87.499
Indes anglaises . . . . .	63.870	98.654	121.547	179.695
Divers . . . . .	566.234	525.845	1.091.339	979.004
TOTAUX . . . . .	3.333.664	3.196.848	6.421.496	6.229.491

**Fontes, fers et aciers.** — Le marché des fontes a repris une très grande activité. Les exportations du mois de mars sont, jusqu'à présent, supérieures à celles du même mois des années précédentes pour le district du Cleveland. Les stocks dans les magasins Connal, à Middlesbrough, sont réduits à 56.769 t. En février dernier, il a été exporté 4.275 t. de fonte en France contre 2.949 t. en février 1899, 6.610 t. en Belgique contre 3.875 t. en 1899 et 29.829 t. en Allemagne contre 23.500 t. en février 1899.

La fonte Cleveland n° 3 est restée ferme à 87<sup>f</sup> 50, la fonte n° 1 a été poussée à 90<sup>f</sup> 625, le n° 4 de moulage et la fonte d'affinage à 86<sup>f</sup> 875 et les fontes truitées et blanches à 86<sup>f</sup> 25.

La situation de l'industrie sidérurgique reste excellente, la besogne est partout très abondante. Les barres de fer ordinaire valent 233<sup>f</sup> et les best bars 245<sup>f</sup>.

## BULLETIN FINANCIER

COUPONS DÉTACHÉS — 1<sup>er</sup> février : Blanzv, coupon n° 35, brut 20 fr. ; net : nominatif 49 20, porteur 47 50. — Carvin, coupon n° 43, net 25 fr.

15 février : Bruay, coupon n° 87, brut 350 fr. ; net : nominatif 350 fr., porteur 331 30. — Bruay (le vingtième), coupon n° 87, brut 47 50 ; net : nominatif 17 50, porteur 16 55.

28 février : Meurchin, coupon n° 36, brut 250 fr. ; net : nominatif 240 fr. — Meurchin (le cinquième), coupon n° 36, brut 50 fr. ; net : porteur 45 80.

1<sup>er</sup> mars : Etablissements Gratry, coupon n° 3, net 75 fr.

11 mars : Agence Financière 2 fr.

COUPONS ANNONCÉS. — 30 mars : Lens 4.000 fr. — Lens (le centième), 40 fr. 31 mars : Aniche 9 fr.

15 mai : Béthune (Bully-Grenay), 37 50.







## BELGIQUE

## Charbonnages du Nord du Flénu, à Ghlin

RÉSUMÉ DES BILANS AUX 31 DÉCEMBRE 1898, 1897 &amp; 1896 :

ACTIF	1898	1897	1896
Immobilisé : concessions, immeubles, matériel, etc. . . . . fr.	7.970.122	8.144.621	8.007.305
Réalisable : caisse et portefeuille . . . . .	215.605	55.995	221.964
— magasins et stocks . . . . .	157.655	120.402	108.140
— débiteurs . . . . .	185.215	108.496	82.234
Compte à amortir . . . . .	66.960	78.640	69.871
Compte d'ordre . . . . .	1.092.298	1.092.298	1.072.298
Totaux . . . . .	9.687.855	9.600.452	9.561.812
<b>PASSIF</b>			
Non exigible : capital . . . . . fr.	7.635.500	7.635.500	7.635.500
— réserves . . . . .	6.359	—	—
Exigible : obligations . . . . .	547.500	595.000	640.000
Exigible : créditeurs . . . . .	405.373	277.654	214.014
Compte d'ordre . . . . .	1.092.298	1.092.298	1.072.298
Bénéfices à reporter . . . . .	825	—	—
Totaux . . . . .	9.687.855	9.600.452	9.561.812

## INFORMATIONS DIVERSES

## MINES ET MÉTALLURGIE

## Principaux Fournisseurs et Maisons recommandées

(V. A. Voir aux Annonces).

## APPAREILS DE LEVAGE

A. VERLINDE, 7, boulevard Papin, Lille (Nord). (V. A.)

## APPAREILS POUR MINES

C<sup>ie</sup> FRANÇAISE THOMSON-HOUSTON, 10, rue de Londres, Paris. (V. A.)

## ASCENSEURS &amp; MONTE-CHARGES

THOMAS-JÉSUPRET, 39, rue Roland, Lille (Nord). (V. A.)

A. VERLINDE, 7, boulevard Papin, Lille (Nord). (V. A.)

## BANQUES

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS, 96, rue Nationale, Lille. (V. A.)

## CABLES DE MINES

A. STÉVENART, à Lens (Pas-de-Calais).

## CABLES DIVERS

VERTONGEN et HARMEGNIES, à Aubry, par Flers-en-Escrebieux (Nord).

## CABLES EN COTON

S<sup>te</sup> ANON. DE RETORDERIE ET CABLERIE D'HELLEMMES (Nord). (V. A.)

## CALORIFUGES

L. MAHIEU et fils, 117, boulevard Gambetta, Roubaix (V. A.).

## CANALISATIONS D'EAU

A. DEGOIX, 44, rue Masséna, Lille (Nord).

## COMPRESSEURS D'AIR

MESSIAN-LENGRAND, 71, route du Cateau, Cambrai (Nord).

DUJARDIN et C<sup>ie</sup>, 82, rue Brûle-Maison, Lille (Nord).

## COMPTEURS A EAU

S<sup>te</sup> FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue Lafayette, Paris. (V. A.)

## CONCASSEURS &amp; CRIBLAGES

P. ALRIQ, 1, rue Marcadet, Paris. (V. A.)

## CONDENSEURS

S<sup>te</sup> FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue Lafayette, Paris. (V. A.)

## CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

ATELIERS DE CONSTRUCTION, FORGES et FONDERIES d'Hautmont (Nord).  
E. et A. SÉE, 15, rue d'Amiens, Lille. (V. A.)

## COURROIES

J. LECHAT, 16, rue Faidherbe, Lille.

## ÉLECTRICITÉ (Construction)

S<sup>te</sup> DES ÉTABLISSEMENTS POSTEL-VINAY, 41, rue des Volontaires, Paris. (V. A.)  
S<sup>te</sup> L'ECLAIRAGE ELECTRIQUE, 27, rue de Rome, Paris (V. A.)  
SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES, 17, rue Faidherbe (V. A.)

## ÉLÉVATEURS

BAGSHAWÉ AINÉ, 43, rue Lafayette, Paris (V. A.)

## ÉMÉRI (Papiers, Toiles, Meules et Pierres)

V. ANTOINE, 50, rue Princesse, Lille (Nord).

## ÉPURATION DES EAUX INDUSTRIELLES

ATELIERS DE CONSTRUCTION DE LA MADELEINE-LEZ-LILLE (Nord).  
E. DECLERCQ et H. CORDONNIER, 5, rue Jean-Roisin, Lille (V. A.)  
L. MAHIEU ET FILS, 117, boulevard Gambetta, Roubaix (V. A.)

## FERS &amp; ACIERS

Hts-FOURNEAUX, FORGES et ACIÉRIES DE DENAIN ET ANZIN, à Denain.  
SOCIÉTÉ ANONYME DE VEZIN-AULNOYE, à Maubeuge (Nord).

## FONTES D'ACIER

FONDERIES D'ACIER DU NORD, à Croix (Nord). (V. A.)

## FONTES MOULÉES

WAUTHY, Sin-le-Noble (Nord) et Carvin (Pas-de-Calais).  
Fonderies DUROT-BINAULD, 96, rue de Lille, à La Madeleine-lez-Lille (V. A.)  
BRACQ-LAURENT, à Lens (Pas-de-Calais).  
A. LÉGER, 17, rue du Moulin, Tourcoing.  
A. PIAT et ses FILS, Paris. Succ<sup>le</sup>: 59, Fosse-aux-Chênes, Roubaix (V. A.)

## FORAGES &amp; SONDAGES

VAN WAELSCAPPEL, 9, rue de Lille, Saint-André-lez-Lille (Nord).

## FOURS A COKE

F.-J. COLLIN, 12, rue de la Paix, à Liège (Belgique). (V. A.)

## GAZOGÈNES

S<sup>te</sup> D'EXPLOITATION DES BREVETS LETOMBE, 3, pl. de Rihour, Lille (V. A.)

## GÉNÉRATEURS

E. DENNIS, Marly-lez-Valenciennes (Nord). (V. A.)  
CHAUDRONNERIES DU NORD DE LA FRANCE, à Lesquin-lez-Lille (Nord).  
CRÉPELLE-FONTAINE, à La Madeleine-lez-Lille (Nord).  
ATELIERS DE CONSTRUCTION DE LA MADELEINE-LEZ-LILLE (Nord).  
F. THÉBAULT, à Marly-lez-Valenciennes (Nord). (V. A.)  
MARIOLE-PINGUET et FILS, à Saint-Quentin (Aisne). (V. A.)

## GRAISSES ET GRAISSEURS

WANNER et C<sup>ie</sup>, 67, avenue de la République, Paris. (V. A.)

## GRILLES POUR CHAUDIÈRES

E. POILLON, 7, rue Leroux, Amiens. (V. A.)

## HUILES ET GRAISSES INDUSTRIELLES

G. DELACOURT, 14, rue des Jardins, Lille. (V. A.)

## INGÉNIEURS-ARCHITECTES

Paul SÉE, 60, rue Brûle-Maison, Lille.

## LOCOMOTIVES

F<sup>d</sup> THÉBAULT, à Marly-lez-Valenciennes (Nord). (V. A.)

## MATÉRIEL DE MINES

Romain SARTIAUX, Établiss. métallurg., Hénin-Liétard (P.-de-C.).  
A. DIÉDEN, à Lens (Pas-de-Calais).  
MESSIAN-LENGRAND, 71, route du Cateau, Cambrai (Nord).

**MACHINES A VAPEUR**

DUJARDIN ET C<sup>ie</sup>, 82, rue Brûle-Maison, Lille (Nord).  
 C<sup>ie</sup> DE FIVES-LILLE, à Fives-Lille (Nord).  
 CRÉPELE et GARAND, porte de Valenciennes, Lille (Nord). (V. A.)  
 E. MAILLET et C<sup>ie</sup>, à Anzin (Nord). (V. A.)  
 E. FOURLINIE, 85-87, rue de Douai, Lille (Nord).  
 F<sup>d</sup> THÉBAULT, à Marly-lez-Valenciennes (Nord). (V. A.)  
 C<sup>ie</sup> FRANCO-AMÉRICAINNE, à Lesquin-lez-Lille (Nord). (V. A.)  
 MESSIAN-LENGRAND, 71, route du Câteau, Cambrai (Nord).

**MOTEURS A GAZ**

S<sup>té</sup> D'EXPLOITATION DES BREVETS LETOMBE, 3, place de Rihour, Lille.

**ORDRES DE BOURSE**

CRÉDIT LYONNAIS, 28, rue Nationale, Lille (Nord). (V. A.)  
 SCHNERB, FAVIER et C<sup>ie</sup>, 5, Grande-Place, Lille (Nord).  
 CRÉDIT DU NORD, 6-8, rue Jean-Roisin, Lille.

**POMPES CENTRIFUGES ET AUTRES**

F<sup>d</sup> THÉBAULT, à Marly-lez-Valenciennes (Nord). (V. A.)  
 S<sup>té</sup> FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue Lafayette, Paris. (V. A.)  
 E. WAUQUIER et FILS, constructeurs, 69, Rue de Wazemmes, Lille (V. A.).

**RACCORDS POUR TUYAUTERIE**

WANNER et C<sup>ie</sup>, 67, Avenue de la République, Paris. (V. A.)

**RAILS**

ACIÉRIES DE FRANCE, à Isbergues (Pas-de-Calais).

**RÉFRIGÉRANTS**

S<sup>té</sup> FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue Lafayette, Paris. (V. A.)

**TRANSMISSIONS**

A. VERLINDE, 7, boulevard Papin, Lille (Nord). (V. A.)  
 E. FOURLINIE, 85-87, rue de Douai, Lille (Nord).  
 A. PIAT et ses FILS, Paris. Succ<sup>le</sup>: 59, Fosse-aux-Chênes, Roubaix. (V. A.)

**TRANSPORTEURS**

A. PIAT et ses FILS, Paris. Succ<sup>le</sup>: 59, Fosse-aux-Chênes, Roubaix. (V. A.)  
 BAGSHAWE AINÉ, 43, rue Lafayette, Paris. (V. A.)

**TREUILS**

MESSIAN-LENGRAND, 71, route du Câteau, Cambrai (Nord).  
 THOMAS-JÉSUPRET, 39, rue Roland, Lille (Nord). (V. A.)

**TUBES ET TUYAUX EN FER OU ACIER**

S<sup>té</sup> FRANÇAISE pour la fabrication des tubes, Louvroil (Nord).

**TUILES MÉCANIQUES**

BOLLAERT, tuilerie mécanique de Leforest (Pas-de-Calais).  
 TUILERIE MÉCANIQUE de Saint-Momelin, par Watten (Nord). (V. A.)

**TUYAUTERIE DE FONTE**

CAVALLIER, 14, place Cormontaigne, Lille. (Ing<sup>r</sup> Pont-à-Mousson).  
 H<sup>ts</sup>-FOURNEAUX et FONDERIES DE PONT-A-MOUSSON (Meurthe-et-Moselle).

**Liste des derniers Brevets d'invention pris en France**

**1<sup>o</sup> Mines, Métallurgie, Constructions mécaniques et métalliques.**

293.342. BERTHET. — Tubes de chaudières.  
 293.345. TUCHLER et VON HERZ. — Fers à cheval.  
 293.354. MERCADER. — Machines à forger les essieux.  
 293.355. TUCHLER et VON HERZ. — Fers à cheval.  
 293.389. PORTIER. — Chargement et combustion continus des pous-siers de charbon dans les foyers des appareils à vapeur.  
 293.390. PORTIER. — Étanchéité des cuvelages par injections de ciment.  
 293.400. MAC ADAMS. — Alliages d'aluminium.  
 293.438. SOCIÉTÉ ANONYME DE COMBUSTIBLES INTENSIFS, à Bruxelles. — Coke métallurgique.  
 293.446. FRANK. — Fers profilés par pression hydraulique.  
 293.447. FRANK. — Joint compensateur pour conduites de pression.  
 293.484. WILLOT. — Purgeur d'eau de condensation.

293.523. MELDRUM J.-J., MELDRUM T.-F., MELDRUM J.-W. et CLAYTON. — Foyers et appareils d'alimentation mécanique en combustible.  
 293.531. KLUGE. — Ventilateurs.  
 293.553. VON DAHMEN. — Explosifs de sûreté.  
 293.637. REAGAN. — Grille à secousses et à décrassage mécanique.  
 293.670. WOLFF junior. — Cage avec parachute.  
 293.678. BEER, SOUDHEIMER et C<sup>o</sup>. — Séparateur magnétique pour minerais.

**ADJUDICATIONS ANNONCÉES**

**France**

19 MARS. — Evreux. Construction d'un théâtre municipal. Ferronnerie et quincaillerie : 75.135 fr. 44.  
 20 MARS. — Firminy (Loire). Construction d'un bâtiment scolaire, ferronnerie et serrurerie : 37.320 fr.  
 21 MARS. — Brest. Marine. Fourniture de 500 lits en fer pour soldats (sans baldaquins).  
 22 MARS. — Paris. Postes et télégraphes. Fourniture de potelets en fers U accouplés et de leurs accessoires.  
 22 MARS. — Lyon. Fourniture de fontainerie : 24.260 fr. 70.  
 24 MARS. — Bourges. Fourniture de tabliers métalliques pour les ponts de l'Yèvre, à Mehun-sur-Yèvre : 25.000 fr.  
 26 MARS. — Nevers. Construction d'ouvrages métalliques sur le canal du Nivernais : 69.000 fr.  
 27 MARS. — Beauvais. Construction et fourniture, en 2 lots, de barrages mobiles, de tabliers et de portes d'écluses métalliques pour l'Oise canalisée. 1<sup>er</sup> lot, ferronnerie et tabliers métalliques, 380.000 fr. ; 2<sup>me</sup> lot, portes d'écluses, 34.000 fr.  
 29 MARS. — Paris. Concours pour la fourniture et l'installation, à l'usine élévatoire de Colombes, de générateurs de vapeur semi-tubulaires capables de produire 22.000 kilos de vapeur sèche à l'heure.  
 29 MARS. — Brest. Vente du vieux croiseur « La Naïade ».  
 31 MARS. — Paris. Construction d'une école de garçons, 8, rue des Vertus. Ferronnerie et serrurerie : 40.891 fr.  
 3 AVRIL. — Bourges. Fourniture en 20 lots, à l'école de pyrotechnie, de 30.000 kilos de cuivre en feuilles, de 45.000 kilos de laiton en feuilles, de 30.000 kilos de laiton en bandes, de 180.000 kilos de laiton en barres et de 51.000 kilos de bismuth métal.  
 5 AVRIL. — Angoulême. Poudrerie nationale. Fourniture de 6.000 t. de charbon de terre, en 6 lots.  
 7 AVRIL. — Bordeaux. Fourniture de 800 tonnes de charbon de terre ou d'agglomérés à la Raffinerie nationale.  
 17 AVRIL. — Sevran. (Seine-et-Oise). Adjudication de 1.400 t. de charbon de terre pour chaudières Belleville à livrer à la poudrerie nationale de Sevran.  
 15 MAI. — Rouen. Construction, pour le bassin Duquesne du port de Dieppe, d'un bateau-porte en acier : 143.000 fr.

**Portugal**

23 MARS. — Lisbonne. Construction d'un pont métallique de 260 m. de longueur sur 20 m. de largeur dans le port de Lourenço-Marquez.

**RÉSULTATS D'ADJUDICATIONS**

**France**

8 MARS. — Paris. Chemins de fer de l'Etat :  
 1<sup>o</sup> Fourniture de cuivre rouge en barres rondes pour entretoises. Ont soumissionné : Etablissements Lazare Weiller, 32.372 fr. 40 ; M. Félix Hubin, 29.807 fr. ; Biache-St-Vaast, 29.440 fr. 56 ; C<sup>ie</sup> française des métaux, 29.348 fr. 40 ; Pont-gibaud, 29.196 fr. 24 ; Electro-métallurgie, 28.921 fr. 38. Adj. C<sup>ie</sup> française du bi-métal, à 28.573 fr. 224.

2<sup>e</sup> Fourniture de tubes à fumée en acier doux pour locomotives (3 lots). Ont soumissionné: Société de Montbard, 1<sup>er</sup> lot 56.655 fr. 15, 2<sup>e</sup> lot 56.361 fr. 60, 3<sup>e</sup> lot 55.774 fr. 50; Brunon et Valette, 1 lot à 74.855 fr. 25; La Gallia, 3 lots à 55.775; Grimaud et C<sup>ie</sup>, 1 lot à 56.655 fr. 15; C<sup>ie</sup> française des métaux, 3 lots à 66.048 fr. 75; Escaut-et-Meuse, 3 lots à 56.361 fr. 61; Hautmont, 1<sup>er</sup> lot 55.480 fr. 95, 2<sup>e</sup> lot 55.921 fr. 30, 3<sup>e</sup> lot 56.068 fr. 05; Société française pour la fabrication des tubes, 3 lots à 55.627 fr. 75. Adj. Laminaires à tubes et fonderies d'Hautmont, 1 lot à 55.480 fr. 95; Société française pour la fabrication des tubes, à Louvroil, 2 lots à 55.627 fr. 75.

### Convocations d'Actionnaires

- 20 mars. — Liège (Belgique). — Charbonnages de Kessales.  
 22 mars. — Mons. — Charbonnage de l'Espérance.  
 23 mars. — Douai. — Société Waché, Locoge et C<sup>ie</sup>.  
 23 mars. — Lille. — Société des Fonderies Durot-Binault, à La Madeleine.  
 24 mars. — Paris. — Société française de mines d'or et d'exploitation.  
 25 mars. — Annezin (Pas-de-Calais). — Mines de houille d'Annezin.  
 26 mars. — Liège. — Charbonnages de Patience et Beaujonc.  
 26 mars. — Montigny-sur-Sambre (Belgique). — Charbonnages du Poirier.  
 26 mars. — Liège. — Charbonnages de Bonne-Fin.  
 26 mars. — Paris. — Société des houillères de la Haute-Loire.  
 27 mars. — Lyon. — Houillères de Montrambert et de la Béraudière.  
 28 mars. — Paris. — Carrières et mines du Morvan.  
 29 mars. — Roubaix. — Tramways de Roubaix-Tourcoing.  
 31 mars. — Lyon. — Société anonyme des houillères de Rive-de-Gier.  
 3 avril. — Valenciennes. — Mines de Crespin.  
 7 avril. — Paris. — Charbonnages du Boubier.  
 9 avril. — Aix-la-Chapelle. — Charbonnages Dalbusch.

### FIRMES INDUSTRIELLES

#### Dissolutions. — Modifications. — Formations

Paris. — Modification des statuts de la *Société de locomotion électrique*, 2, rue Pasquier. Capital porté de 3.000.000 fr. à 3.500.000 fr. Du 3 février 1900.

Paris. — Modification des statuts de la Société anonyme dite *l'Électrique*, Compagnie française d'exploitation de voitures automobiles, 8, rue Drouot. Capital porté de 3.000.000 fr. à 4.500.000 fr. Du 14 février 1900.

Saint-Denis. — Modification des statuts de la Société anonyme dite *Ateliers de constructions mécaniques « l'Aster »*, 33, cours Benoist. Du 24 février 1900.

Paris. — Modification des statuts de la Société anonyme des *Acieries, hauts-fourneaux et forges de Trignac*, 13, boulevard Haussmann. Capital porté de 8.000.000 de fr. à 12.000.000 de fr. Du 12 février 1900.

Reims. — Dissolution de la Société Eugène *Mathieu* et René *Vauthier*, fonderie et constructions mécaniques. Liq. M. Mathieu.

Charleville. — *M. P. Jacobs*, charbons, a bénéficié d'une homologation de concordat, par le paiement intégral des créances.

### MATÉRIEL A VENDRE

Élévation d'eau par l'air comprimé, système Pohlé;  
 Transporteur Goodwins et Defays;

pour devis et renseignements, s'adresser à M. Gandrille, 72, rue Mirabeau, Fives-Lille. (16 bis)

A vendre, plusieurs **Dynamos et Moteurs** électriques d'occasion, 1<sup>res</sup> marques. Echange. M. Dorez, ing<sup>r</sup> à Roubaix. (17)

**UNE MACHINE** horizontale Compound-tandem à condensation, de 200 chevaux (à 12 kil. aux chaudières). Volant-Poulie. Vitesse 120 tours, Construction Biétrex et C<sup>ie</sup>, à Saint-Etienne.

**UNE DYNAMO**, à 3 paliers, de 400 volts, 100 ampères.

**UNE DYNAMO**, à 3 paliers, de 200 volts, 235 ampères.

(Machines à courant continu excitées en dérivation).

**UNE LOCOMOTIVE-TENDER** à voie normale, de 33 tonnes à vide; 3 essieux couplés et 1 essieu radial.

S'adresser à M. F. Thébault, constructeur à Marly-lez-Valenciennes (Nord). (31)

### Suite du Bulletin Commercial (France)

#### PRIX DES MÉTAUX TRAVAILLÉS, A PARIS, AUX 100 KILOS

Plomb laminé et en tuyaux. . . . .	64 »
Zinc laminé. . . . .	70 »
Cuivre rouge laminé. . . . .	250 »
— en tuyaux sans soudure. . . . .	250 »
— en fils . . . . .	250 »
Laiton laminé. . . . .	205 »
— en tuyaux sans soudure . . . . .	265 »
— en fils . . . . .	205 »
Étain pur laminé (1 <sup>m</sup> /m d'épaisseur et plus). . . . .	440 »
— en tuyaux (9 <sup>m</sup> /m diamètre intérieur et plus). . . . .	440 »
Aluminium en tubes . . . . .	190 »
— en fils jusqu'à 5/10 de m/m. . . . .	100 à 110

## SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Anciens Etablissements André Kœchlin et C<sup>ie</sup>  
(USINE DE BELFORT)

### AGENCE DU NORD: DE LORIOU & FINET INGÉNIEURS

Bureaux: 17, Rue Faidherbe, LILLE  
Dépôt de Machines et Matériel électrique: 61, rue de Tournai, LILLE

## APPLICATIONS GÉNÉRALES DE L'ÉLECTRICITÉ

ÉCLAIRAGE, TRANSPORT DE FORCE & TRACTION ÉLECTRIQUE

Ensembles électrogènes, Dynamos à courant continu et alternatif simple ou polyphasé de toutes puissances

TÉLÉPHONE LILLE-PARIS N° 675

(37)

**BULLETIN COMMERCIAL (SUITE)**

**PRIX DES MÉTAUX BRUTS, A PARIS, AUX 100 KILOS**

Cuivre du Chili, en barres, liv. Havre . . . . .	192
Cuivre en plaques ou en lingots, liv. Havre. . . . .	193 50
Cuivre best selected, liv. Havre. . . . .	196 25
Etain Banka, liv. Havre ou Paris. . . . .	290 »
Etain Détroits, liv. Havre ou Paris. . . . .	292 50
Etain Cornouailles, liv. Havre ou Rouen . . . . .	292 50
Plomb, marques ordinaires, liv. Paris . . . . .	49 »
Zinc, bonnes marques, liv. Paris. . . . .	54 50
Nickel pur. . . . .	55 à 60
Aluminium pur à 99 0/0, lingots . . . . .	70 à 85
— — — — — planches . . . . .	80 à 85
Bronze et laiton d'aluminium, lingots. . . . .	80 »
Ferro-aluminium, lingots . . . . .	80 »

Le Directeur-Gérant : EM. LEFEVRE.

Lille, imprimerie G. Dubar et C<sup>e</sup>, Grande-Place, 8.

HAUTS-FOURNEAUX & FONDERIES DE  
**PONT-A-MOUSSON**

Administrateurs-Directeurs: MM. X. ROGE et C. CAVALLIER

**TUYAUX EN FONTE**

POUR CANALISATIONS DE CHARBONNAGES

Tuyaux à emboîtement et Cordon à joint de plomb, Types de la Ville de Paris  
TUYAUX A JOINTS GIBALT, POUR TERRAINS TRÈS MOUVANTS  
Tuyaux frettés d'acier à chaud (système X. ROGE, breveté s. g. d. g.)  
Tuyaux divers (Lavril, genre Somzée, à brides, etc.), Tuyaux de descente

STOCK PERMANENT :

300,000 mètres de tuyaux. — 30,000 raccords assortis.

DÉPOT DE TUYAUX A DON-SAINGHIN PRÈS LILLE

REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION DU NORD :

M. H. CAVALLIER, Ingénieur, 14, place Cormontaigne, 14, à LILLE (41)

**LA MUTUAL LIFE**

Compagnie d'Assurances sur la Vie

NOUVEAUX PROGRÈS EN FRANCE

Il résulte du compte rendu officiel que vient de publier la **MUTUAL LIFE** que cette Compagnie, qui est, comme on le sait, la plus importante du monde avec un fonds de garantie de 1 milliard 437 millions de fr., dépassant de 708 millions celui de la plus forte Compagnie d'Europe et de 102 millions celui de toute autre Compagnie américaine, a vu passer, pendant la seule année 1898, ses assurances en cours en France, sous la direction de M. PAUL BAUDRY, de 125 à 144 millions de francs, soit une augmentation de 19 millions.

AUGMENTATION D'ASSURANCES EN COURS, EN FRANCE SEULEMENT

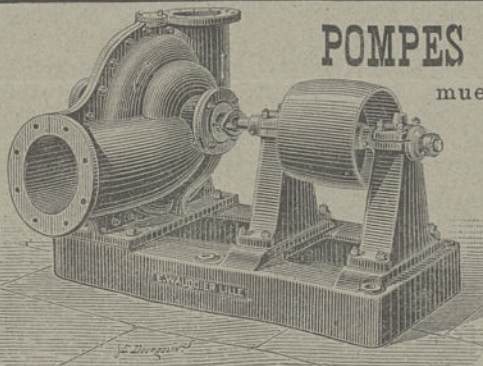
A la fin de l'année	En cours à la fin de l'année	Augmentation sur chaque année précédente	A la fin de l'année	En cours à la fin de l'année	Augmentation sur chaque année précédente
1888	1.355.000	»	1894	67.618.000	18.936.000
1889	6.564.000	5.209.000	1895	86.123.000	18.505.000
1890	10.588.000	4.024.000	1896	107.854.000	21.691.000
1891	16.881.000	6.293.000	1897	125.103.000	17.289.000
1892	29.835.000	12.954.000	1898	144.872.000	19.769.000
1893	48.682.000	18.847.000			

Aucune Compagnie française ou étrangère ne peut montrer de pareils résultats.

Inutile d'ajouter que, dans le monde entier comme en France, la **MUTUAL LIFE** tient la tête avec plus de 5 milliards d'assurances en cours et 285 millions de recettes annuelles en primes et intérêts.

Direction générale pour la France : 20, Boulevard Montmartre, PARIS

GEORGES TESSE, DIRECTEUR RÉGIONAL, 40, BOULEVARD DE LA LIBERTÉ  
LILLE (31)



POMPE CENTRIFUGE

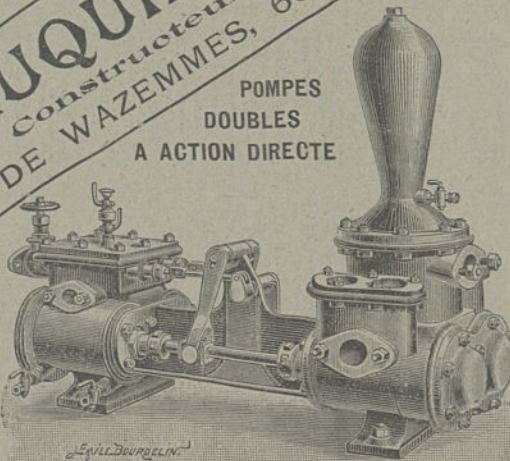
**POMPES CENTRIFUGES**

mues par COURROIES  
DYNAMOS  
ou  
MOTEURS  
à  
vapeur

**POMPES à trois plongeurs**

HORIZONTALES  
ou  
VERTICALES

**E. WAUQUIER & FILS**  
Constructeurs  
69, RUE DE WAZEMMES, 69, LILLE



POMPES DOUBLES A ACTION DIRECTE

Constructions  
mécaniques

(40)

**Emile Salmson et C<sup>ie</sup>, Ingénieurs-Constructeurs**

53, RUE DE LA GRANGE-AUX-BELLES, PARIS

**MATÉRIEL D'ÉPUISEMENT EN LOCATION**

Locomobiles et Pompes Centrifuges

TREUILS A VAPEUR & POMPES POUR PUITTS & MINES

Cylindrage à vapeur

TRANSFORMATION DES ASCENSEURS HYDRAULIQUES ET FORCE MOTRICE PAR L'AIR COMPRIME

Agence du Nord et du Pas-de-Calais: R. GANDRILLE, 72, Rue Mirabeau, FIVES-LILLE.

(25)

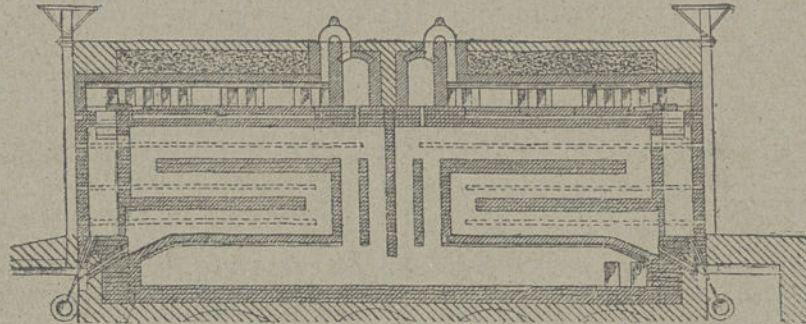
# FOURS A COKE

Système COLLIN, breveté s. g. d. g.

F.-J. COLLIN, 12, Rue de la Paix, à LIÈGE (Belgique)

RÉCUPÉRATION FACULTATIVE  
des sous-produits

Les fours COLLIN peuvent travailler avec ou sans récupération des sous-produits : le changement de marche ne nécessitant aucune modification aux fours s'effectue aisément et rapidement.



PLUS DE 600 FOURS SONT DÉJÀ EN ACTIVITÉ

SUPPRESSION  
de toute  
PERTE DE GAZ

Chauffage rationnel des Fours

GRANDE PRODUCTION

RENDEMENT MINIMUM GARANTI :

4 tonnes de coke par four  
EN 24 HEURES

Agent général pour la France :

F. GHISLAIN, AVENUE MICHELET, CAMBRAI (NORD)

(28)

## LES FONDERIES D'ACIER du NORD

Société anonyme à CROIX, près Lille (Nord)  
Adresse Télégraphique: ACIÉRIES-CROIX

ACIERS MOULÉS AUX PETITS CONVERTISSEURS

de tous poids et dimensions, depuis l'acier extra-dur jusqu'à l'acier extra-doux pour dynamos

ATELIERS DE PARACHÈVEMENT

FABRICATIONS SPÉCIALES : ROUES & TRAINS DE ROUES POUR WAGONNETS DE TERRASSEMENT & DE CHARBONNAGES, APPUIS DE PONTS, CENTRES DE ROUES, BOISSEAUX DE BUTTOIRS, BOITES A GRAISSES & AUTRES ACCESSOIRES POUR MATÉRIELS DE CHEMINS DE FER FIXE & ROULANT.

ADRESSER CORRESPONDANCE A LA SOCIÉTÉ, A CROIX (38)

## Grille à Lames de Persiennes

BREVETÉE S. G. D. G.

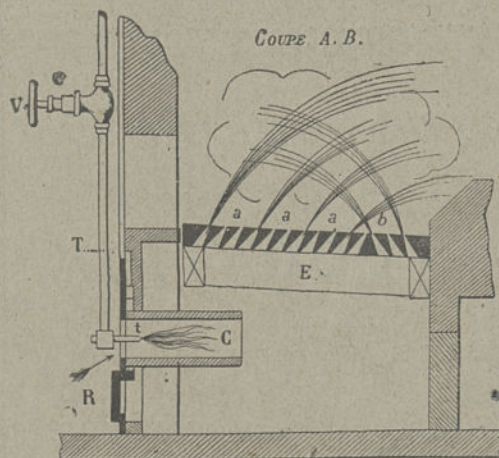
Système Ed. POILLON, Ingénieur E. C. P., rue Leroux, 7, AMIENS

MÉDAILLE DE VERMEIL EXPOSITION DE POITIERS 1899

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION DE GAND 1899

Plus de 10,000 ch<sup>x</sup> fonctionnent depuis 20 mois avec ce système

DISPOSITION POUR FOYER EXTÉRIEUR



COUPE A. B.

Applicable à tous les foyers de chaudières et de fours, en 24 heures, pour brûler tous les combustibles, même les poussières et menus maigres, anthraciteux, escarbilles, sciure, etc.

(VOIR LA REVUE NOIRE DU 18 JUILLET ET DU 12 SEPTEMBRE 1898).

DES REPRÉSENTANTS SONT DEMANDÉS.

ÉCONOMIE - SÉCURITÉ ABSOLUE - FUMIVORITÉ

(27)

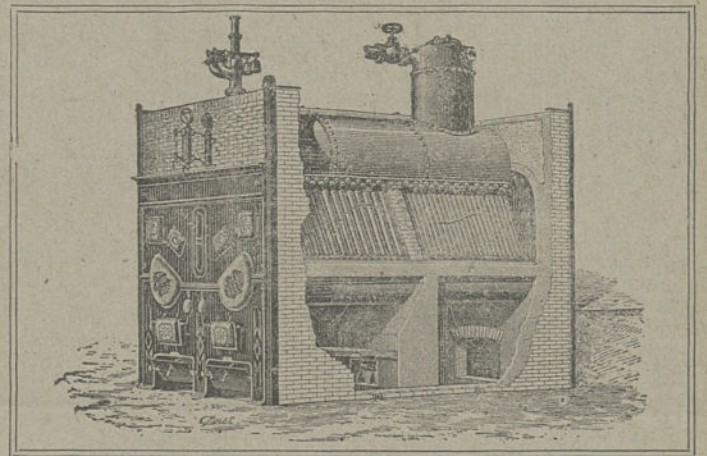
## GÉNÉRATEURS LAGOSSE

semi-multitubulaires, brevetés s. g. d. g.

ÉCONOMIE \* SÉCURITÉ \* SIMPLICITÉ

PRODUCTION GARANTIE :

20 k. de vapeur par heure et mètre carré de surface de chauffe ;  
9 à 10 kilos de vapeur par kilog. de charbon sec et net.



CONSTRUCTEUR :

MAROLLE-PINGUET, à St-Quentin (Aisne)

INGÉNIEUR-REPRÉSENTANT :

R. GANDRILLE, rue Mirabeau, 72, Fives-Lille

(26)

MACHINES

A CONCASSER ET CRIBLER

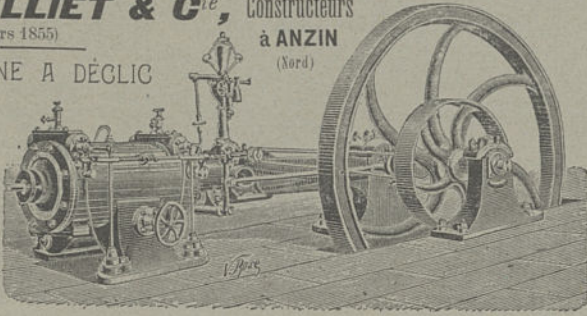
les Houilles et Cokes de four

P. ALRIQ, 1, Rue Marcadet, PARIS

(18)

**MAILLIET & C<sup>ie</sup>**, Constructeurs  
(Angers 1855) à ANZIN (Nord)

MACHINE A DÉGLIC



Machines	50 CHEV.	80 CHEV.	120 CHEV.	150 CHEV.	200 CHEV.	300 CHEV.
condensation	11,500 fr.	14,000 fr.	18,500 fr.	22,500 fr.	25,000 fr.	33,000 fr.

Le montage, dirigé par un de nos ouvriers, coûte de 3 à 5 % de la valeur des machines. Les forces en chevaux sont comptées avec une pression initiale indiquée à 5 kil 1/2 dans le cylindre pendant 1/5 de la course. La dépense de vapeur sèche est de 9 à 10 kilog. par cheval indiqué dans les machines au-dessus de 100 chevaux et n'introduisant pas au delà de 1/7 de la course. (6)

## Ferdinand THÉBAULT

CONSTRUCTEUR

Marly-lez-Valenciennes (Nord)

### MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Machines à vapeur. — Matériel pour sucreries, distilleries, brasseries, forges et laminiers, mines, sondages (spécialité de pompes de sondages), etc.

### GROSSE CHAUDRONNERIE EN FER

Chaudières à vapeur. — Cheminées. — Bacs. — Réservoirs. — Ponts, etc.

### MATÉRIEL D'OCCASION

Machines perfectionnées de 50 à 500 chevaux. — Chaudières à vapeur de toutes forces semi-tubulaires et autres. — Locomobiles. — Locomotives à voie normale pour embranchements particuliers, ou à voie étroite pour chantiers. — Plaques tournantes, etc. (14)

# Tuilerie Mécanique

DE

## SAINT-MOMELIN

par WATTEN (Nord)

A 4 KILOMÈTRES DE SAINT-OMER

TELEPHONE 371

Société Anonyme. — Capital: 400,000 Francs

\*\*\*\*\*

ADMINISTRATION ET BUREAUX:

17, RUE D'INKERMANN, 17, LILLE

### TUILES A COULISSES EN TOUS GENRES

TUILE SPÉCIALE DITE MARINE

Pannes, Carreaux

### TUYAUX DE DRAINAGE & A EMBOITEMENT

Briques creuses

CARREAUX DE TROTTOIRS

(20)

## MATÉRIEL & ARTICLES INDUSTRIELS

COMMISSION • REPRÉSENTATION

# Fernand PONETTE

24, Rue Philippe-de-Girard, 24

ROUBAIX

CHEMINÉES D'USINES EN BRIQUES SPÉCIALES

TUBES EN FER & ACIER A RECOUVREMENT

pour Mines et Chauffages à vapeur

PETIT CHEMIN DE FER A VOIE ÉTROITE

CHAUDIÈRES & MACHINES A VAPEUR

(13)

## CHAMPAGNE

REMY-DUBOIS (MAILLY-VERZY, MARNE)

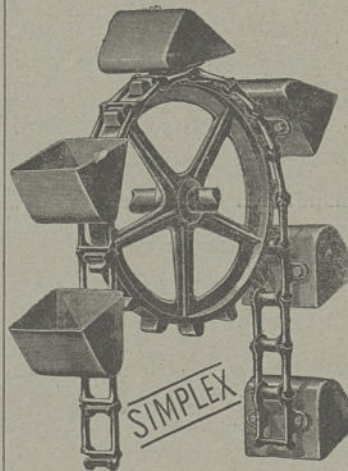
ORIGINE & PURETÉ GARANTIES

2.50, 5.50 et 5 fr. la bouteille.

AGENT RÉGIONAL: E. LEFÈVRE, 33, RUE MEUREIN, LILLE

## ÉLÉVATEURS & TRANSPORTEURS

avec chaînes Simplex



Marque déposée

SYSTÈME BAGSHAWE

Brevetée S. G. D. G.

GOSETS TOLE D'ACIER

Vis d'Archimède

APPAREILS

POUR DÉCHARGER LES BÂTEAUX

# BAGSHAWE AINÉ

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR

PARIS, 43, Rue Lafayette, PARIS

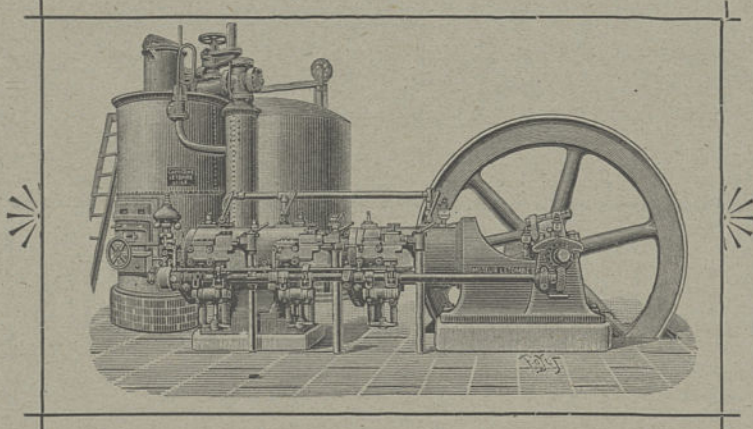
(17)



SOCIÉTÉ ANONIME D'EXPLOITATION DES BREVETS LETOMBE E.C.P.  
C<sup>ie</sup> DE FIVES-LILLE, CONSTRUCTEUR

## Moteurs et Gazogènes LETOMBE

CONSOMMATION: 500 GR. DE CHARBON  
par cheval-heure



Bruxelles 1897: Grand Prix

CONSOMMATION EN GAZ DE VILLE  
500 litres par C. H. en pleine charge  
600 — — en demi-charge.

E. BATHIAT, AGENT GÉNÉRAL DE VENTE  
3, Place de Rihour, LILLE (29)

SOCIÉTÉ ANONIME  
— DE —

## Retorderie et Câblerie d'Hellemmes

CAPITAL: 600,000 francs

SIEGE SOCIAL  
à

HELLEMES-LILLE  
(NORD)

## BREVET WILLIAM KENYON & SONS

(Contractors to H. M. Government), Fournisseurs de l'Amirauté Anglaise

### CABLES EN COTON

pour Transmission de Force Motrice

### CABLES & CORDAGES

pour la Marine, les Travaux Publics et l'Industrie

POUR RENSEIGNEMENTS

S'ADRESSER A M. GANDRILLE, INGÉNIEUR  
72, Rue Mirabeau, FIVES-LILLE (24)

ANCIENNE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ, Fondée en 1877

## SOCIÉTÉ "L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE"

SOCIÉTÉ ANONIME AU CAPITAL DE 1,650,000 FRANCS

Administration  
27, RUE DE ROME

PARIS

Ateliers de Construction  
250, RUE LECOURBE

DYNAMOS ET ÉLECTROMOTEURS  
à courants continus et alternatifs, simples ou polyphasés

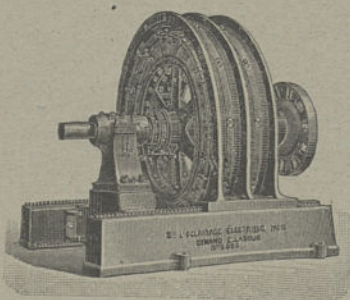
TRANSFORMATEURS E. LABOUR

Plus de 5 millions de watts en fonctionnement, de 1 à 50.000 volts.

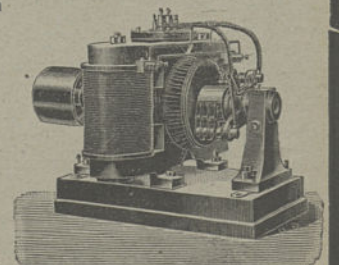
LOCOMOTIVES MINIÈRES

TREUILS, VENTILATEURS & POMPES ÉLECTRIQUES

Stations Centrales d'Electricité



Téléphone n° 528,50. Paris-Provence.



Adresse télégraphique: LÉCLIQUE-PARIS. (21)